



# LES PISCINES ET CENTRES AQUATIQUES

**COMBIEN ÇA COÛTE ?**

Analyse comparative du coût de fonctionnement des  
piscines des collectivités locales

---

**Les piscines et les centres aquatiques des  
collectivités locales...  
Combien ça coûte ?**

---

Janvier 2023

Auteurs du document :  
Samuel LERESTIF  
Franck GILLARD

---

**Janvier 2023**

## Sommaire

<b>1..Contexte général et objectifs du document.....</b>	<b>3</b>
<b>2..Les résultats produits / benchmark.....</b>	<b>6</b>
Les précautions d'usage .....	6
Le glossaire et définitions .....	6
<b>2.1 L'analyse transversale sur l'ensemble des piscines .....</b>	<b>8</b>
2.1.1 Présentation de l'échantillon .....	8
2.1.2 Comparaison des caractéristiques physiques des piscines .....	9
2.1.3 Comparaison des éléments financiers.....	12
2.1.3.1 « Du coût brut » de fonctionnement classique.....	12
2.1.3.2 ... au coût complet avec amortissement.....	13
2.1.3.3 ... puis au coût net intégrant les usages de l'équipement .....	14
<b>2.2 Analyse par piscine - Fiches de synthèse .....</b>	<b>15</b>
2.2.1 Ville d'Angers (5).....	16
2.2.2 Ville d'Armentières (1).....	22
2.2.3 Ville de Bordeaux (4) .....	24
2.2.4 Ville de Dunkerque (2) .....	29
2.2.5 Ville de Nantes (4) .....	32
2.2.6 Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup (1).....	37
2.2.7 Communauté de Communes du Pays Mornantais (1) .....	39
2.2.8 Communauté d'agglomération de Béthune (8) .....	41
2.2.9 Communauté d'agglomération de Lisieux Normandie (2) .....	50
2.2.10 Communauté d'agglomération Valence Romans (4) .....	53
2.2.11 Grand Paris Sud Est Avenir (7).....	58
<b>3.. Synthèse générale et préconisations .....</b>	<b>66</b>

# 1 Contexte général et objectifs du document

## Des collectivités peu outillées face à des enjeux majeurs de gestion dépassant l'aspect financier

### 2018 : La Cour des Comptes met en exergue l'absence de référentiel national des coûts de services publics

Dans son rapport de février 2018<sup>1</sup>, la Cour des Comptes avait recommandé à l'État et aux collectivités d'élaborer un référentiel de coût, sur les compétences scolaires et périscolaires, « afin de guider le pilotage de la dépense ». En réponse à cette observation, le président de l'Assemblée des communautés de France de l'époque indiquait : « cette démarche pourrait par ailleurs être généralisée à plusieurs politiques publiques, et permettrait d'identifier des marges de manœuvre dans la gestion publique ».

Dans ce même rapport de février 2018, dont un chapitre est consacré à **la gestion par les collectivités publiques des piscines et des centres aquatiques**, il est notamment relevé que « **face à l'enjeu majeur de la maîtrise des coûts de ces équipements, la connaissance des coûts d'exploitation gérés en régie directe est insuffisante** ».

Dans ses recommandations, nous trouvons notamment :

- « Présenter aux assemblées délibérantes, à l'appui des projets validant la construction ou la rénovation d'une piscine ou d'un centre aquatique, la projection des dépenses de fonctionnement et d'investissement pour les années suivant la mise en service ;
- Développer le suivi analytique des dépenses d'exploitation des piscines afin de mesurer le coût du service rendu aux usagers ;
- Faire adopter par les assemblées délibérantes une stratégie globale précisant les missions et les objectifs assignés aux piscines publiques afin d'éviter la concurrence des usages entre les différentes catégories d'utilisateurs. »

### 2020-2021 : Les conséquences de la crise sanitaire sur le plan financier pour les collectivités et sur le plan de l'apprentissage de la natation

**Sur le plan financier**, « les recettes domaniales et tarifaires des collectivités locales – et en particulier des communes – ont été durement affectées par la crise sanitaire : périscolaire, activités culturelles, sportives, sociales ont été à l'arrêt pendant des mois entre 2020 et 2021, et l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL) estimait en juillet 2021 que les recettes tarifaires du bloc communal, hors gestion des déchets et assainissement, avaient reculé de plus de 21 % en 2020<sup>2</sup>. »

Les piscines ont été particulièrement impactées, en particulier celles gérées par les collectivités locales, lesquelles n'ont pas bénéficié d'aide spécifique de l'Etat.

**Sur le plan de l'apprentissage**, le 17 mai 2021, une question écrite<sup>3</sup> attire l'attention du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports : « en raison de la crise du Covid-19 et des confinements successifs, les piscines ont longtemps été fermées et les cours d'apprentissage de la natation ont coulé à pic. Le retard d'apprentissage est criant, surtout chez les jeunes, dans le cadre familial comme scolaire. A l'approche de l'été, propice aux baignades, le danger guette. D'après Santé publique France, près de 1 000 décès sont dus à des noyades accidentelles (en bassins publics ou privés, campings, plages) chaque année. Ce chiffre est en régression depuis plusieurs années. En effet, par les mesures prises dans le cadre du plan national prévention noyades, de moins en moins d'élèves entrant en sixième ne savent pas nager. Cependant, cette évolution favorable est mise en danger après presque deux ans sans cours de natation à l'école pour les plus jeunes. »

<sup>1</sup> Le rapport public annuel 2018 de la Cour des comptes (Tome 1, pages 497 à 516), publié le 7 février 2018, consacre un chapitre à la gestion par les collectivités publiques des piscines et centres aquatiques : « un modèle obsolète ».

<sup>2</sup> « Les finances locales et la crise Covid : éléments d'évaluation », rapport annuel OFGL sur les finances locales – juillet 2021.

<sup>3</sup> <http://www.senat.fr/questions/base/2021/qSEQ210623350.html> - publiée au JO du Sénat le 17/05/2021 - M. Bruno Rojouan.

## 2021-2022 : La pénurie de Maîtres-Nageurs Sauveteurs (MNS)

« La réouverture des piscines l'an dernier, après la crise du Covid-19, a révélé un cruel déficit en France de "MNS", les maîtres-nageurs sauveteurs diplômés. Il en manquerait de 2 000 à 7 000, ce qui pose des problèmes pour l'apprentissage de la nage des enfants et qui met en difficultés les piscines et autres équipements aquatiques. »<sup>4</sup>.

Les conséquences peuvent être très importantes avec le risque de fermeture de piscines, la difficulté à ouvrir des piscines saisonnières, la diminution de l'offre de l'enseignement de la natation et de l'aisance aquatique...

## 2022 : Crise énergétique : « les collectivités face à une flambée des prix »

« La hausse des prix de l'électricité et du gaz frappe durement les collectivités qui doivent faire face à une explosion de ce poste de dépense. Elles réagissent différemment, en fermant certains bâtiments publics trop énergivores, en augmentant leur fiscalité ou en coupant d'autres dépenses. La FNCCR<sup>5</sup> monte au créneau et propose plusieurs solutions pour faire face<sup>6</sup>. »

## Pour mieux mesurer les impacts d'une nouvelle piscine ou partager les meilleures pratiques entre collectivités, un premier observatoire financier sur les piscines

### Dans le cadre des travaux de l'AFIGESE<sup>7</sup>, une initiative de la Ville d'Angers et de l'OFGL<sup>8</sup>

La ville d'Angers dispose depuis 1985 d'une comptabilité analytique. Elle a été revue en 2015 afin notamment de simplifier le dispositif d'origine, d'intégrer la notion de politique publique et surtout de déployer l'outil sur la ville d'Angers et Angers Loire Métropole, dans un contexte de forte mutualisation des services « ressources » auprès de ces deux structures.<sup>9</sup>

Sa vocation est toujours la même : accompagner l'aide à la décision, mais aussi développer la culture de gestion au sein des services et l'approche citoyenne auprès de la population. Ce dernier point prend une place de plus en plus importante dans notre société : en effet, le besoin de transparence concernant la conduite des politiques publiques et l'usage des deniers publics a défrayé la chronique ces dernières années à travers le mouvement populaire des « bonnets rouges » (2013), puis ensuite celui des « gilets jaunes » (2018), avec en ligne de mire « un ras le bol fiscal » et la question suivante « qu'est-ce vous faites du pognon ? »<sup>10</sup>.

Dans cet esprit, sur la période 2019-2020, ont été produits par Angers trois livrets pédagogiques, « les services publics... Combien ça coûte ? » portant sur trois politiques publiques majeures proches du citoyen : sport loisirs, culture patrimoine, éducation enfance<sup>11</sup>.

Ces documents ont été présentés lors des Assises de l'AFIGESE en octobre 2021 en collaboration avec l'OFGL sur le volet plus macroéconomique au niveau national.

L'OFGL a publié en octobre 2021 un document de référence en la matière, « Cap sur le coût de fonctionnement des piscines communales et intercommunales<sup>12</sup> ».

L'OFGL s'inscrit ainsi dans son cœur de métier à travers sa démarche de référentiel de coût : en effet, à la suite du rapport 2018 sur les finances publiques locales de la Cour des Comptes et de la réponse du Premier ministre à ce même rapport, les membres du Conseil d'orientation de l'OFGL ont créé le chantier « Référentiel de coût ». Les analyses produites par l'OFGL dans le cadre de ce chantier ont

<sup>4</sup> [https://www.francetvinfo.fr/decouverte/vacances/salaires-trop-faibles-pas-assez-de-candidats-les-piscines-manquent-de-maitres-nageurs-sauveteurs\\_5129146.html](https://www.francetvinfo.fr/decouverte/vacances/salaires-trop-faibles-pas-assez-de-candidats-les-piscines-manquent-de-maitres-nageurs-sauveteurs_5129146.html) France Info 10/05/2022

<sup>5</sup> Il s'agit de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies, association de collectivités territoriales spécialisées dans les services publics locaux en réseau (dans les domaines de l'énergie, du cycle de l'eau, du numérique et des déchets

<sup>6</sup> Publié le 10/03/2022 par Arnaud Garrigues : « Une finances », Actu expert acteurs du sport, Actu experts finances, actus experts technique, France.

<sup>7</sup> Association Finances, Gestion, Évaluation des collectivités territoriales.

<sup>8</sup> Observatoire des Finances et de la Gestion publique Locales.

<sup>9</sup> Retour d'expérience Angevin sur les fonctions décisionnelles et démocratiques de la comptabilité analytique : Revue du Gestionnaire Public (RGP) sept.2020.

<sup>10</sup> [https://www.youtube.com/watch?v=kHWI\\_Ghp-Wk](https://www.youtube.com/watch?v=kHWI_Ghp-Wk) : « Qu'est-ce que vous faites du pognon ? » Le coup de gueule d'une grand-mère devenu viral ; Jacline Mouraud - octobre 2018.

<sup>11</sup> Prix Territoria d'argent - Communication - Novembre 2021.

<sup>12</sup> Documents de référence : Cap sur le coût de fonctionnement des piscines communales et intercommunales - n°14, octobre 2021. Cap sur les coûts locaux de l'éducation, enseignement et périscolaire - n°10, novembre 2019.

pour objectif d'offrir aux différents acteurs des informations de référence utiles à l'évaluation des situations locales.

A l'occasion des Assises de l'AFIGESE 2021 à Antibes Juan-les-Pins, a été lancée l'idée de produire collectivement, avec les collectivités volontaires, un benchmark du coût de fonctionnement des piscines, avec une animation conjointe de l'OFGL et de la ville d'Angers.

**Ce document, élaboré en une année, avec une implication très forte des collectivités engagées dans la démarche, est aujourd'hui à la disposition de toutes les collectivités intéressées.**

### **Les objectifs de cette démarche et des éléments produits**

- D'une manière générale, développer progressivement une culture de « benchmark » en vue de partager les meilleures pratiques.
- Concernant les piscines : permettre à toute collectivité souhaitant investir dans la construction d'une nouvelle piscine ou d'un équipement aquatique, de pouvoir :
  - Mesurer d'une manière générale les enjeux financiers annuels en matière de coût complet de fonctionnement de ce type d'équipement.
  - De repérer une piscine du panel se rapprochant des caractéristiques du projet envisagé afin d'affiner ses propres projections financières.
  - D'intégrer les enjeux en termes d'usages prévus au niveau de l'impact sur les recettes.
- En fonction de l'intérêt ou non de la démarche, envisager de mettre à jour régulièrement ce document en élargissant le nombre de collectivités associées.
- Et, pourquoi pas, appliquer cette démarche sur d'autres politiques publiques proches des usagers, par exemple concernant les équipements culturels ou les équipements relevant du domaine de l'éducation et de l'enfance.

## 2 Les résultats produits / benchmark

### Les précautions d'usage

Le benchmark proposé dans ce document repose sur des données précises sur les piscines, renseignées directement par les collectivités. Les éléments chiffrés du point 2.1 mais aussi les fiches de synthèse du point 2.2 fournissent des éléments de comparaison pertinents, qui ont vocation à permettre à chacun de se positionner, voire de faire ressortir des problématiques similaires à leur territoire.

Des précautions d'usage sont néanmoins à prendre :

- Les éléments chiffrés constituent une base de comparaison, mais il faut garder à l'esprit que les caractéristiques des piscines de l'échantillon peuvent être très différentes, par exemple s'agissant :
  - de la taille de l'équipement,
  - de l'environnement concurrentiel sur le territoire,
  - de l'ancienneté de la piscine,
  - du type de public (une part conséquente de scolaires dans ses usagers donnera des résultats différents sur les recettes qu'accueillir principalement du grand public ou des leçons par exemple, le public scolaire donnant lieu à des recettes plus faibles),
  - du profil sociologique des usagers (une proportion plus importante d'étudiants, de personnes en recherche d'emploi, de ménages moins aisés... peut jouer sur les recettes si des tarifs réduits sont appliqués),
  - 
  - mais aussi s'agissant de l'amplitude d'ouverture, des périodes de fermetures annuelles, des périodes d'ouverture des bassins...

En ce sens, les coûts peuvent varier fortement du fait de ces caractéristiques différentes.

- S'il ne s'agit pas à proprement parler d'une précaution, il est intéressant de noter qu'il existe des disparités dans l'information disponible au sein des collectivités et que des difficultés plus ou moins importantes peuvent exister pour collecter les données.
- Les données utilisées pour ce benchmark ne sont pas celles du dernier exercice disponible mais celles de l'année 2019. 2020 ayant été marquée par la crise sanitaire et la fermeture des équipements aquatiques une partie de l'année, il était peu pertinent de baser l'analyse sur cet exercice.

Bien que les restrictions aient été fortement réduites en 2021, les piscines n'ont pas fonctionné toute l'année au maximum de leur capacité, avec la présence de jauges limitant le nombre d'usagers par exemple. De ce fait, 2019 constituait le dernier exercice complet et « normal » d'activité des services publics et a donc été retenu pour l'analyse.

- L'amortissement technique de l'équipement est un aspect important du coût, qu'il convient de renseigner afin d'avoir une vision plus complète de celui-ci. Pour les piscines récentes, cet amortissement a pu être calculé grâce aux données disponibles au sein des collectivités. Pour les piscines plus anciennes, pour lesquelles l'information n'est souvent pas disponible, une estimation a été faite à partir de la surface des bassins en m<sup>2</sup><sup>13</sup>. Ces différences dans le calcul des amortissements sont donc à prendre en considération. Les piscines pour lesquelles le montant de l'amortissement s'appuie sur le coût réel d'investissement sont marquées d'un « ① » dans la partie « coût annuel de fonctionnement » des fiches signalétiques, celles pour lesquelles l'amortissement est estimé sont marquées d'un « ② ».

### Le glossaire et définitions

**Amplitude horaire** : heures d'ouverture du premier au dernier baigneur de la journée (hors coupures), c'est-à-dire les heures auxquelles les usagers ont accès à la piscine. Cette amplitude est calculée sur l'année.

**Fréquentation** : nombre de passages au cours d'une année, une entrée dans la piscine correspondant à un passage. Un seul usager peut donc correspondre à plusieurs passages.

<sup>13</sup> Le calcul étant (10 000€\*m<sup>2</sup>) / 20 ans pour les piscines couvertes et (8 500€\*m<sup>2</sup>)/20 ans pour les piscines extérieures.  
Source : <https://www.leguidepiscine.com/actualites/prix-construction-dune-piscine-collective.htm>

**Heures d'activité** : heures ouvertes pour les différents types d'activité (séances publiques, activités encadrées telles que les leçons, l'accueil de scolaires ou de clubs, etc.).

C'est une notion différente de l'amplitude horaire : en effet, si une pratique encadrée telle qu'une leçon est donnée sur un créneau horaire pour lequel la piscine est également accessible au grand public (séance publique), alors les deux heures sont comptabilisées (contrairement à l'amplitude horaire où une seule heure aurait été retenue dans le cas décrit ici).



## 2.1 L'analyse transversale sur l'ensemble des piscines

### 2.1.1 Présentation de l'échantillon

Le benchmark est réalisé grâce à la participation de 11 collectivités de profil divers : 5 communes et 6 agglomérations, situées en différents points du territoire français métropolitain, avec une population allant d'un peu plus de 25 000 habitants à près de 326 000.

Elles comptent au total 39 piscines ayant des configurations différentes et des modes de gestion variés : 34 sont gérées en régie et 5 en délégation de service public (DSP), 19 ont un rôle de piscine centrale/principale et 20 un rôle davantage de piscine de quartier/périphérique, 28 sont multi-bassins et 11 mono-bassin.

La surface de ces bassins varie de 250 m<sup>2</sup> à 2 814 m<sup>2</sup> et l'ancienneté des piscines de 1936 à 2017, avec 27 piscines construites avant 1990. 7 piscines sur 10 ont donc une ancienneté supérieure à 30 ans.

#### Caractéristiques des collectivités de l'échantillon

Nombre de collectivités	Communes	Agglomérations	Population min	Population moyenne	Population max
11	5	6	25 373	151 627	325 748

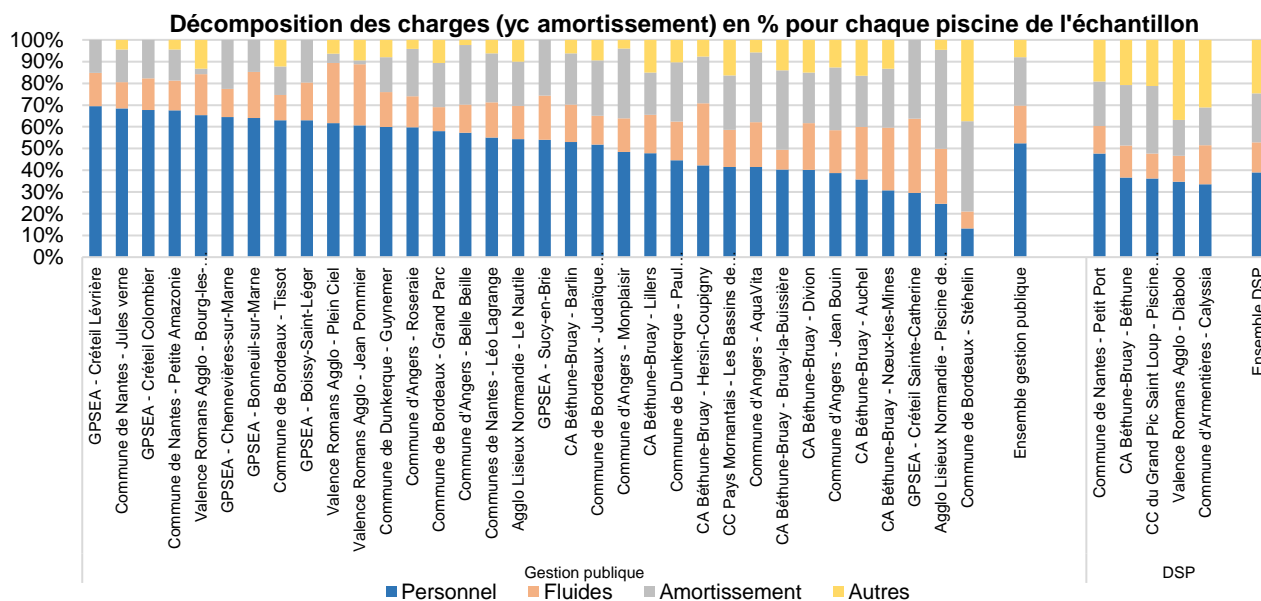
#### Caractéristiques des piscines de l'échantillon

Nombre piscines	Régie	DSP	Centrale	« Périphérique »	Multi-bassins	Mono-bassin	Surface min	Surface max	Plus ancienne	Plus récente
39	34	5	19	20	28	11	250	2 814	1936	2017

La décomposition des charges (y compris amortissement) fait apparaître des situations différentes, directement liées aux caractéristiques des piscines, aux problématiques qui leurs sont propres et au territoire sur lequel elles sont implantées.

Les frais de personnel constituent la dépense la plus importante, avec un poids moyen dans les charges de 50 %. Ils sont suivis du poste des amortissements (22 %), puis des fluides (eau, électricité, chauffage, etc. : 17 %) et enfin des dépenses autres (matériel, maintenance, contrats, etc. : 11 %).

Ces poids moyens ne doivent pas occulter des disparités considérables selon les établissements : les frais de personnel sont par exemple situés entre 13 % et 70 % des charges totales selon la piscine considérée, et les fluides entre 8 % et 34 %. La décomposition de ces charges varie par ailleurs quelque peu selon que la piscine est gérée en régie ou en DSP, avec notamment un poids plus élevé des frais de personnel dans les premières que dans les secondes (52 % contre 39 % en moyenne), et à l'inverse une part des dépenses autres plus faible (respectivement 8 % et 25 %).

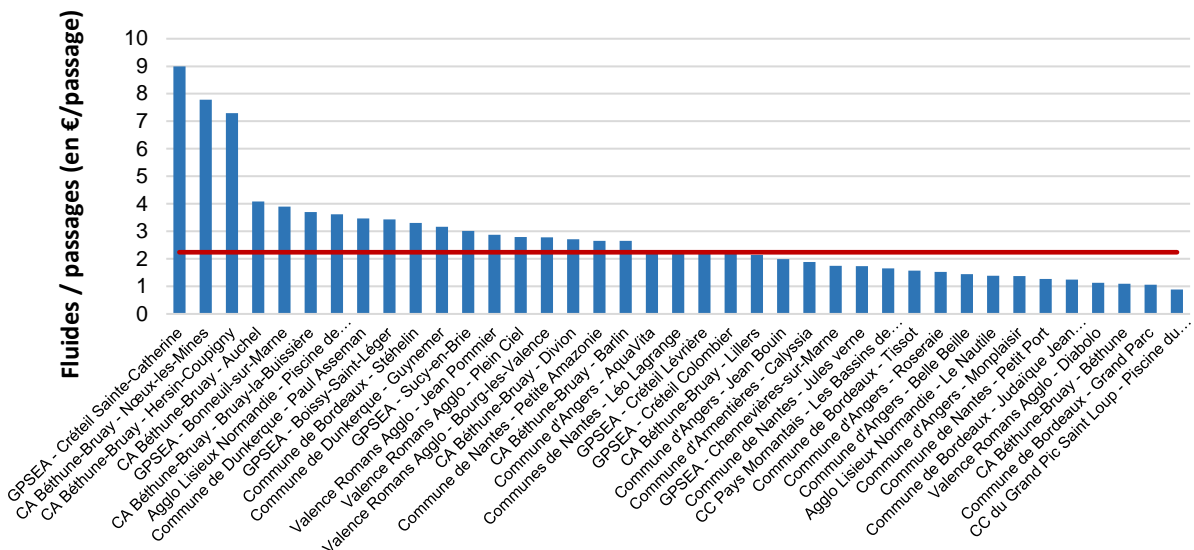


Les dépenses de fluides (eau, électricité, chauffage...) rapportées à la fréquentation fournissent une indication sur la « performance » énergétique de l'équipement, avec néanmoins quelques précautions d'usage liées aux caractéristiques des piscines (notamment sur la différence entre piscines



couvertes / piscines extérieures et sur les caractéristiques techniques de chacune). Ces dépenses varient de moins de 1 €/passage à 9 €/passage, pour une moyenne à un peu plus de 2 €/passage. Trois piscines sortent du lot avec des ratios nettement plus forts que les autres. Sans les prendre en compte, ces charges oscillent de moins de 1 € à 4 €/passage, avec une moyenne qui reste proche (moins de 2 €/passage).

Dépenses de fluides rapportées à la fréquentation des piscines de l'échantillon

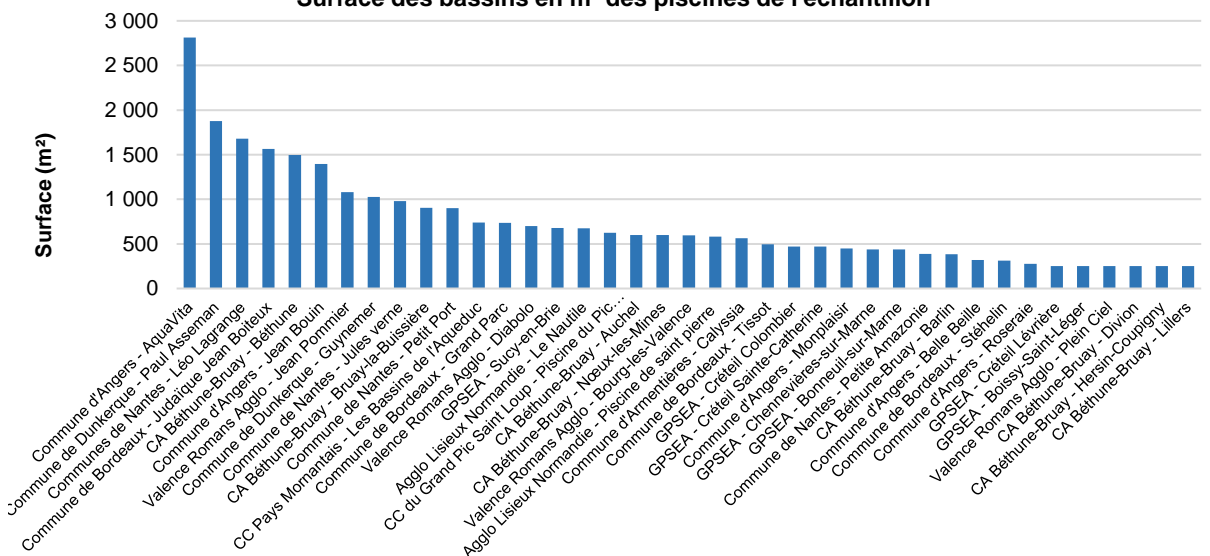


## 2.1.2 Comparaison des caractéristiques physiques des piscines

### Surface des bassins

La surface moyenne des bassins des piscines de l'échantillon est de 737 m<sup>2</sup>, mais elle peut être très différente d'une piscine à l'autre : 250 m<sup>2</sup> pour la taille minimum et 2 814 m<sup>2</sup> pour la taille maximum. Les piscines jouant un rôle de centralité offrent en moyenne des surfaces de bassins plus grandes (1 010 m<sup>2</sup>) que les piscines périphériques/de quartier (480 m<sup>2</sup>).

Surface des bassins en m<sup>2</sup> des piscines de l'échantillon

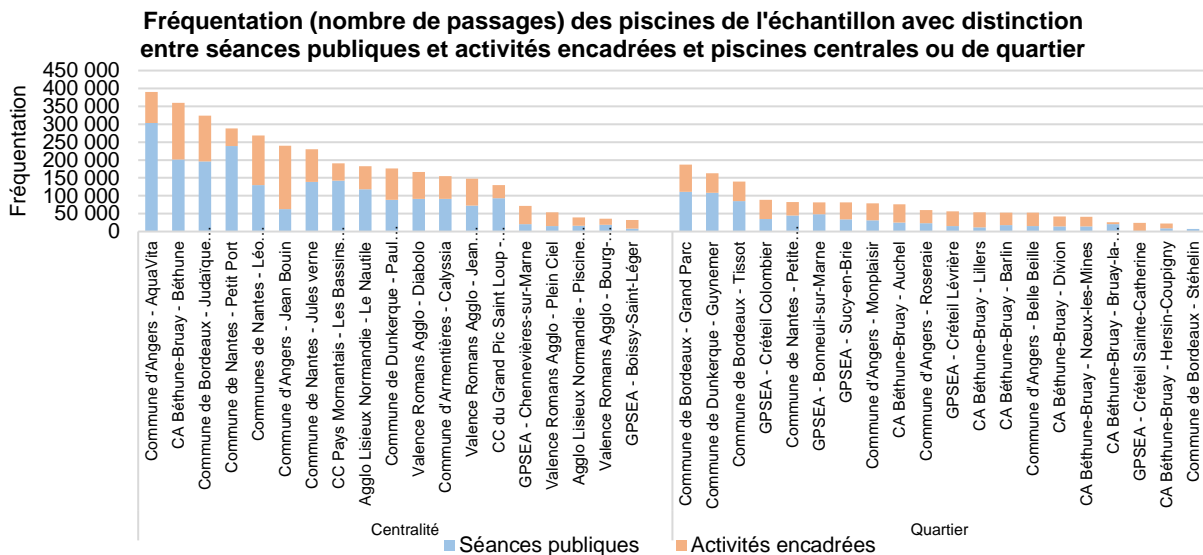


## Fréquentation des piscines

Le profil des piscines analysées pouvant varier fortement, cela se ressent sur leur fréquentation, c'est-à-dire sur le nombre de passages enregistrés au cours de l'année. Celui-ci fluctue de moins de 7 600 passages à plus de 390 000, pour une moyenne située aux alentours de 125 000.

Cette fréquentation se fait davantage sur des séances publiques, c'est-à-dire sur des créneaux pendant lesquels les usagers pratiquent librement la natation ou des activités ludiques (56 %), que sur des activités encadrées (leçons, scolaires, clubs, etc. – 44 %).

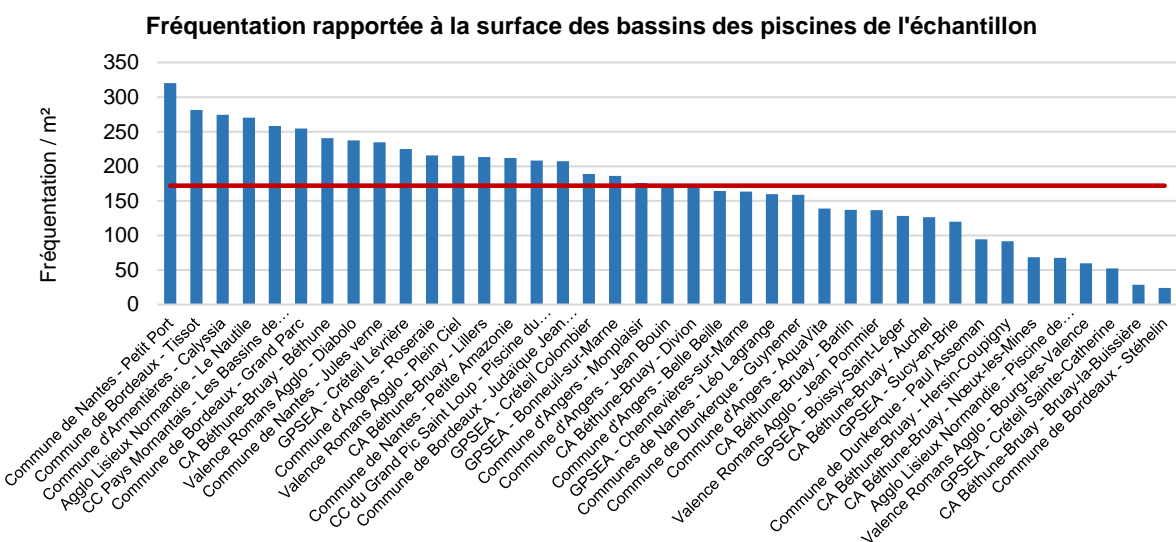
La fréquentation est nettement plus forte pour les piscines jouant un rôle de centralité que pour celles davantage périphériques/de quartier : 183 000 passages en moyenne pour les premières, contre 71 000 passages pour les secondes. Les piscines centrales ont par ailleurs tendance à accueillir plus d'usagers prenant part à des séances publiques (59 % de leur fréquentation) que les piscines périphériques (48 % de leur fréquentation).



La fréquentation rapportée à la surface des bassins en m<sup>2</sup> peut renseigner sur la « pression » d'utilisation de l'équipement (ou son taux de remplissage), avec là encore des précautions à prendre (piscine ouverte toute l'année ou seulement partiellement, importance des espaces annexes pour des activités de détente, de musculation, dont la surface n'est pas prise en compte dans le calcul...).

Ce ratio varie fortement : de 24 à 320 passages par m<sup>2</sup> et par an, avec une moyenne située à 170 passages. Trois des quatre équipements avec l'indicateur le plus faible ne sont ouverts que partiellement sur l'année, ce qui peut expliquer en partie ce résultat. Sans les prendre en compte, la moyenne serait de 179 passages par m<sup>2</sup> et par an.

Selon la piscine considérée, des problématiques de possible sous-utilisation ou surutilisation de l'équipement peuvent apparaître, montrant là encore la diversité des situations étudiées dans cet échantillon.

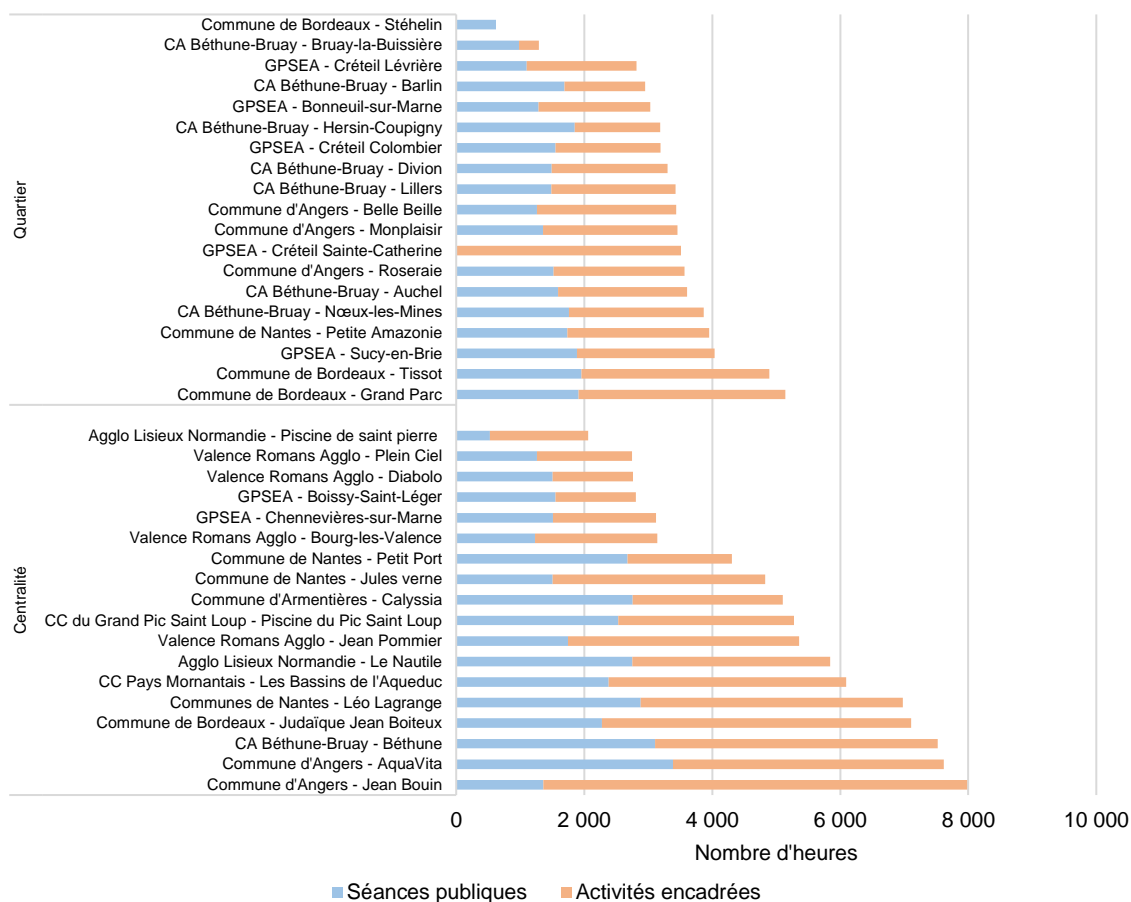


## Heures d'activité<sup>14</sup>

Comme pour la fréquentation, le nombre d'heures ouvertes sur l'année aux différentes activités, que ce soit pour les séances publiques ou pour des pratiques encadrées, varie considérablement. Le nombre d'heures moyen est de 4 160 mais il oscille entre un peu plus de 620 heures et un peu moins de 8 000 heures<sup>15</sup>. Ces heures sont davantage proposées pour des activités encadrées (58 %) que pour des séances publiques (42 %), et la majorité des piscines (29) suivent cette logique, avec des activités encadrées représentant plus de la moitié de leurs heures d'activité.

Par ailleurs, les piscines centrales proposent un volume d'heures plus conséquent que les piscines de quartier : 5 040 heures pour les premières contre 3 330 pour les secondes.

**Nombre d'heures ouvertes aux différentes activités par les piscines de l'échantillon, avec distinction entre piscines centrales ou de quartier**



<sup>14</sup> Pour ce point, deux piscines n'apparaissent pas du fait du manque de données à ce sujet.

<sup>15</sup> A noter ici qu'il ne s'agit pas de l'amplitude horaire, c'est-à-dire des heures d'ouverture de la piscine sur toute l'année, mais des heures ouvertes pour les différents types d'activités (séances publiques, activités encadrées). Ainsi, si une pratique encadrée telle qu'une leçon est donnée sur un créneau horaire pour lequel la piscine est également accessible au grand public (séance publique), les deux heures sont comptabilisées.

## 2.1.3 Comparaison des éléments financiers

Des éléments financiers viennent compléter dans cette étude les premières comparaisons « physiques » des piscines. Ils permettent de mettre en avant les disparités de coût enregistrées, en lien direct avec les caractéristiques des piscines et les problématiques auxquelles elles font face.

Les coûts présentés sont donc à prendre avec précaution et à mettre au regard des situations de chaque piscine, celles-ci pouvant être très diverses.

Trois types de coût sont présentés : le coût brut hors amortissement, le coût avec amortissement et enfin le coût net (après prise en compte des produits). Chacun de ces coûts peut être abordé de plusieurs façons : coût par jour calendaire, coût par passage, coût par heure d'activité, coût par m<sup>2</sup> de surface de bassin... Les deux premiers sont ici retenus pour les comparaisons.

### 2.1.3.1 « Du coût brut » de fonctionnement classique...

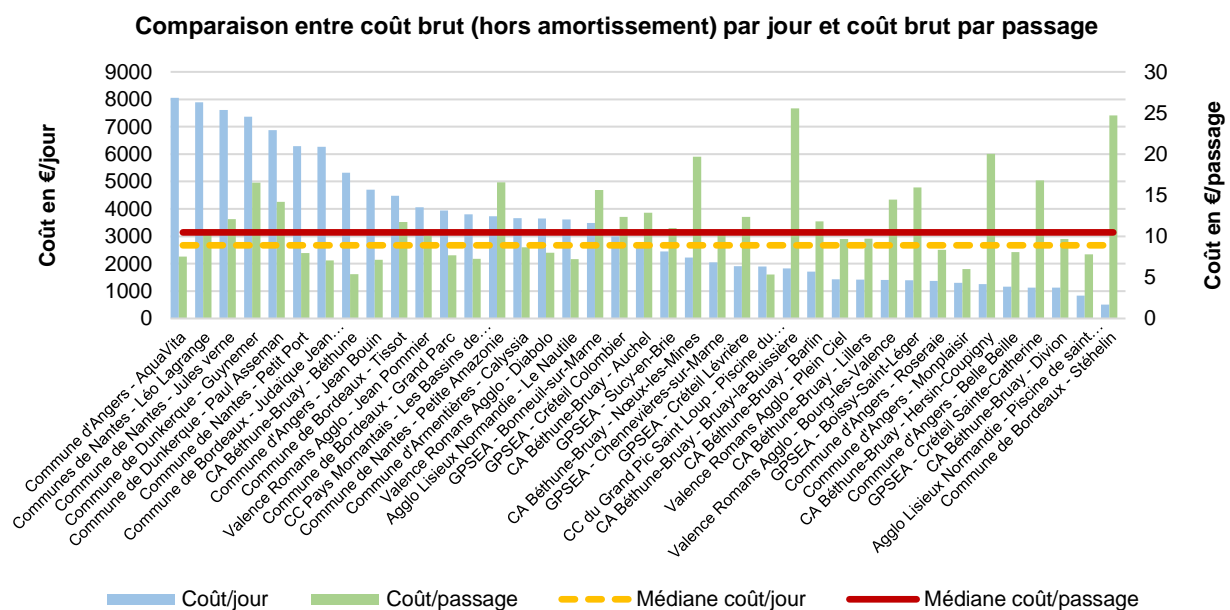
En moyenne : 3 300 €/jour - 10 €/passage

Le coût de fonctionnement classique correspond à l'ensemble des charges de fonctionnement enregistrées pour que la piscine puisse mener à bien son activité (frais de personnel, fluides, locaux, autres charges). **Il est calculé ici hors amortissement de l'équipement.**

Ce coût brut rapporté à 365 jours donne une idée du coût de l'équipement par jour calendaire, et permet une approche plus pédagogique du coût de celui-ci. Sur l'échantillon, il est en moyenne de 3 300 €/jour et oscille entre 513 €/jour et 8 049 €/jour selon la piscine considérée. Il est plus élevé pour les piscines centrales (4 250 €/jour) que pour les piscines périphériques (2 400 €/jour).

Rapporté à la fréquentation, un coût brut par passage est obtenu et permet de constater combien l'entrée d'un usager coûte à la collectivité, avant prise en compte des recettes que celui-ci génère. Ce coût varie de 5 €/passage à 26 €/passage, pour une moyenne située à moins de 10 €/passage. A l'inverse du coût par jour calendaire, ce sont ici les piscines périphériques qui ont un coût moyen plus élevé que les piscines centrales : au-delà de 12 €/passage contre plus de 8 €/passage.

Selon le type de coût considéré, la position d'une piscine par rapport aux autres peut fortement différer. En effet, un équipement ayant des charges de fonctionnement relativement faibles mais une fréquentation également réduite pourra avoir un coût par jour calendaire peu important mais un coût par passage élevé. C'est le cas par exemple de la piscine de Stéhelin à Bordeaux, ouverte seulement trois mois dans l'année, et de la piscine de Bruay-la-Buissière de l'agglomération de Béthune-Bruay, ouverte quatre mois par an. Le raisonnement inverse peut être appliqué pour les équipements ayant des charges élevées et une forte fréquentation : par exemple l'équipement AquaVita d'Angers, Petit Port de Nantes, Judaïque Jean Boiteux de Bordeaux, la piscine de Béthune de l'agglomération de Béthune-Bruay, etc.



### 2.1.3.2 ... au coût complet avec amortissement...

En moyenne : 4 250 €/jour - 12 €/passage

La comptabilité publique a des difficultés à intégrer la notion d'amortissement dans les équipements publics, dans le cas présent les piscines.

Et pourtant, le coût d'une piscine ne se résume pas à ses charges de personnel, de fluides et de fonctionnement courant. Il convient d'intégrer, et c'est de bon sens, le coût de la réalisation de l'équipement lui-même, soit le coût d'investissement pour la construction de l'équipement rapporté à sa durée de vie.

Comme nous l'avons vu page 8, cela reste en moyenne sur notre échantillon, le deuxième poste de charges (22 %) après les charges de personnel.

Le coût complet **avec amortissement** correspond ainsi au coût de fonctionnement calculé dans le point précédent auquel est ajouté l'amortissement technique de l'équipement sur une année. Des précautions d'usage sont néanmoins à prendre en compte du fait des difficultés à chiffrer la valeur de ces amortissements, notamment dans le cas de piscines anciennes pour lesquelles le coût réel historique n'est pas connu et/ou ayant bénéficié de travaux d'engergure.

Toutefois, les estimations fournies restent solides et permettent d'avoir une approche plus précise du coût supporté par les collectivités, tant cette charge peut être importante.

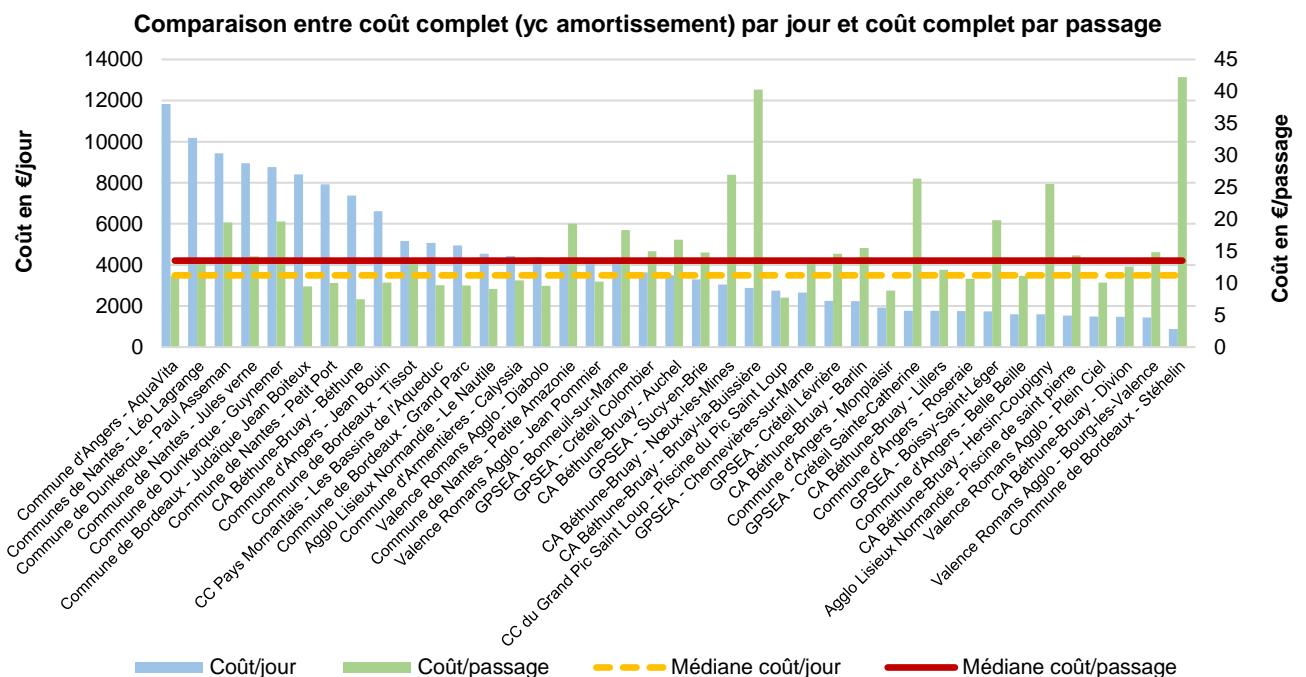
Ce coût complet moyen par jour est de 4 250 € sur l'échantillon, soit 950 €/jour de plus que le coût hors amortissement. Là encore des disparités existent, les piscines ayant des montants entre 880 €/jour et 11 840 €/jour. Cette moyenne est plus élevée pour les piscines centrales (5 520 €/jour) que périphériques (3 040 €/jour).

Le coût rapporté à la fréquentation est quant à lui de plus de 12 €/passage en moyenne, soit près de 3 €/passage de plus que le coût hors amortissement. Il varie de plus de 7 € à environ 42 €/passage et est plus élevé pour les piscines périphériques (16 €) que pour les piscines centrales (11 €).

Comme pour le coût hors amortissement, la position d'une piscine par rapport à une autre concernant son coût complet peut varier fortement selon le type de coût retenu (par jour ou par passage).

Pour un même type de coût, la prise en compte des amortissements fournit une vision plus complète des charges totales liées à la gestion d'une piscine, mais ne bouleverse pas pour autant les positions des piscines les unes par rapport aux autres.

Celles qui comptaient parmi les coûts/jour les plus importants sans prise en compte de l'amortissement sont globalement dans le même cas de figure avec amortissement (piscine AquaVita d'Angers, Léo Lagrange à Nantes...), et inversement. Il en est également de même pour le coût/passage (piscine Stéhelin à Bordeaux ou Bruay-la-Buissière dans l'agglomération de Béthune-Bruay, toutes deux ouvertes qu'une partie de l'année).



### 2.1.3.3 ... puis au coût net intégrant les usages de l'équipement

En moyenne : 3 390 €/jour - 10 €/passage

Le coût net correspond aux **charges de fonctionnement avec amortissement auxquelles sont soustraits les produits issus de l'activité de la piscine** (entrées séances publiques, leçons, clubs, scolaires, vente d'articles de natation ou de denrées, etc.). Il intègre les usages de l'équipement et permet ainsi de constater dans quelle proportion les dépenses engagées sont compensées par les recettes obtenues. Il fournit donc des informations sur le coût final restant à la charge de la collectivité concernant l'exploitation de sa piscine.

Le coût net moyen est de 3 390 €/jour, avec des valeurs comprises entre 822 €/jour et 9 910 €/jour. Il est 4 100 €/jour pour les piscines jouant un rôle de centralité et de 2 710 €/jour pour les piscines périphériques.

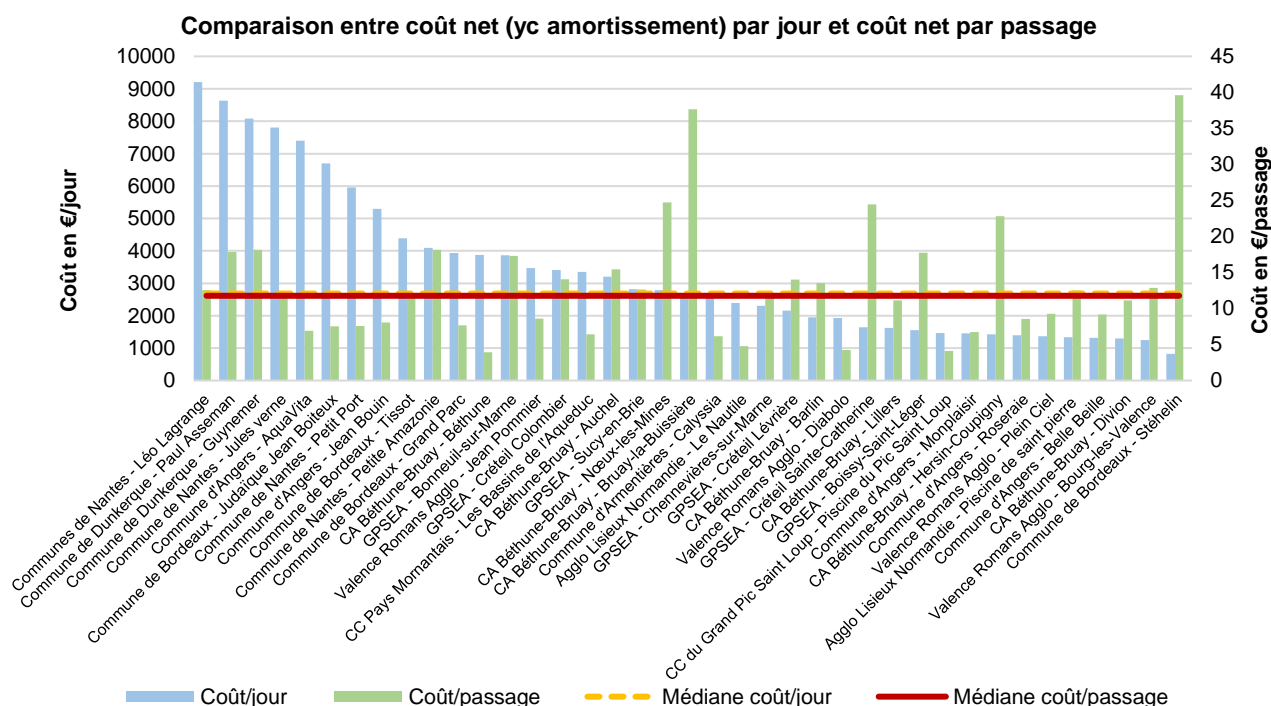
Avec prise en compte de la fréquentation, le coût net varie de 4 € à 40 €/passage, avec une moyenne à 10 €. Il est plus élevé pour les piscines périphériques (14 €/passage en moyenne) que pour les piscines centrales (8 €).

Les recettes perçues par les piscines de l'échantillon leurs permettent de réduire leur coût brut par passage (y compris amortissement) de l'ordre de 4 % à 56 % (et de moins de 1 € à plus de 5 €/passage).

Là encore, le type de coût retenu influence la position de la piscine par rapport aux autres, et celles qui avaient les coûts complets avec amortissement les plus élevés se trouvent globalement dans le même cas de figure avec le coût net.

De plus, comme pour les autres types de coût, des équipements avec le coût net par jour les plus élevés peuvent avoir un coût net par passage relativement faible du fait d'une forte fréquentation. A titre d'exemple, les piscines Jules Verne et Petit Port de Nantes, AquaVita et Jean Bouin d'Angers ou Judaique Jean Boiteux de Bordeaux ont parmi les coûts nets par jour les plus forts, mais sont toutes en-dessous de la médiane en ce qui concerne le coût net par passage.

D'autres équipements ont quant à eux un coût net plus faible que la médiane, que ce soit par jour ou par passage : Calyssia à Armentières, Le Nautile dans l'agglomération de Lisieux Normandie, Diabolo et Plein Ciel dans l'agglomération de Valence Romans, la piscine de la communauté de commune du Grand Pic Saint Loup...





## 2.2 Analyse par piscine - Fiches de synthèse

Par ordre alphabétique et type de structure

- Ville d'Angers (5)
  - AquaVita
  - Jean Bouin
  - Belle Beille
  - Roseraie
  - Monplaisir
- Ville d'Armentières (1)
  - Calyssia
- Ville de Bordeaux (4)
  - Judaïque Jean Boiteux
  - Grand Parc
  - Georges Tissot
  - Stéhelin
- Ville de Dunkerque (2)
  - Paul Asseman
  - Guynemer
- Ville de Nantes (4)
  - Léo Lagrange
  - Jules Verne
  - Petit Port
  - Petite Amazonie
- Communauté de communes du Grand Pic Saint Loup (1)
  - Piscine du Pic Saint Loup
- Communauté de communes du Pays Mornantais (1)
  - Les Bassins de l'Aqueduc
- Communauté d'agglomération de Béthune (8)
  - Piscine d'Auchel
  - Centre aquatique de Béthune
  - Piscine de Barlin
  - Piscine de Bruay-la-Buissière
  - Piscine de Divion
  - Piscine d'Hersin-Coupigny
  - Piscine de Lillers
  - Piscine de Noeux-les-Mines
- Communauté d'agglomération de Lisieux Normandie (2)
  - Le Nautille
  - Saint Pierre
- Communauté d'agglomération Valence Romans (4)
  - Diabolo
  - Jean Pommier
  - Piscine de Bourg-lès-Valence
  - Plein Ciel
- Grand Paris Sud Est Avenir (7)
  - Piscine de Boissy-Saint-Léger
  - Piscine de Bonneuil-sur-Marne
  - Piscine de Chennevières-sur-Marne
  - Piscine Créteil Colombier
  - Piscine Créteil Lévière
  - Piscine de Sucy-en-Brie
  - Piscine Créteil Saint-Catherine



**2.2.1 Ville d'Angers (5)**

**VILLE D'ANGERS**

**153 000 habitants**

Equipement de centralité ville d'Angers Gestion publique

Date de mise en service : janvier 2013

Coût d'investissement : 32 millions d'euros HT (valeurs 2013) Patrimoine non protégé

## Les caractéristiques physiques

2 814 m<sup>2</sup> de surface de plan d'eau

- Un bassin extérieur de 50 m ouvert toute l'année à 28 degrés
- Un pentagliss de 30 mètres
- Un toboggan de 90 mètres
- Un torrent : 150 mètres de rapides
- Jets d'eau, petites cascades et plaques à bulles, lagons, pataugeoires, bassin d'apprentissage pour apprendre dès 4 ans



## Les activités 2019

3 694 heures d'ouverture

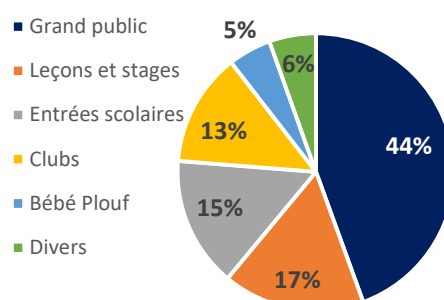
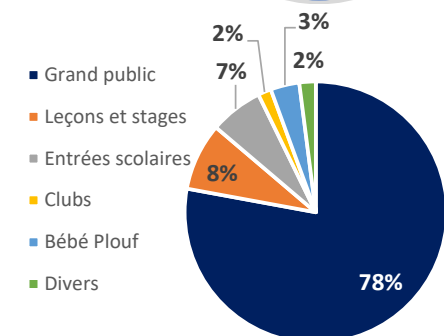
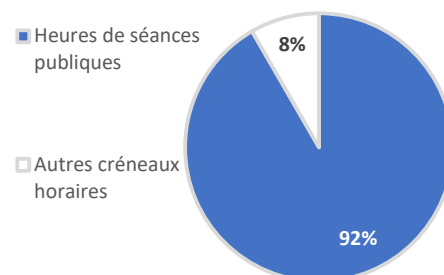
- Ouvert toute l'année
- Dont 3 380 heures d'ouverture tout public

390 045 entrées

- 78 % grand public : 303 845
- 8 % leçons et stages : 32 519
- 7 % entrées scolaires : 25 584
- 2 % clubs : 6 349
- 2 % bébé Plouf : 13 851
- 3 % divers : 7 897

7 617 créneaux horaires ouverts (dépassé l'amplitude d'ouverture si plusieurs bassins)

- 44 % grand public : 3 386 h
- 17 % leçons et stages : 1 263 h
- 15 % scolaires : 1 160 h
- 13 % clubs : 1 008 h
- 5 % bébé Plouf : 384 h
- 6 % divers : 416 h



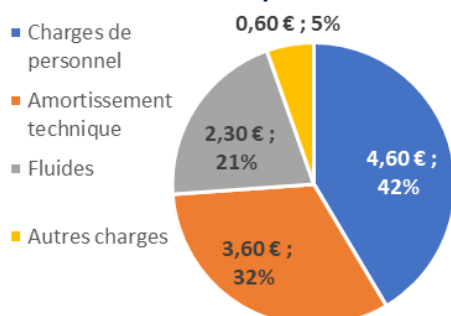
## Le coût annuel de fonctionnement 2019 (TTC) ①

Coût annuel net : 2,7 M€ charges – produits, avec amortissement de 1 384 000 €

Coûts net / passage : 6,90 €

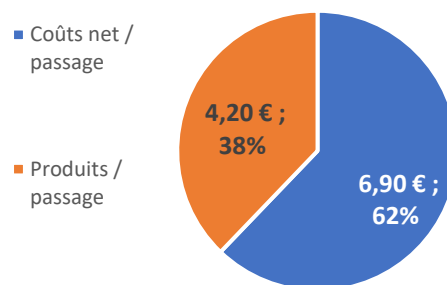
- Charges : 4 300 000 € / passage : 11,10 €
- Produits : 1 600 000 € / passage : 4,20 €

### Structuration du coût brut par nature de charge



Coût journalier net : 7 400 €

Coût net + produits = coût brut



Equipement de centralité ville d'Angers Gestion publique

Date de mise en service : novembre 1968 Coût d'investissement : non disponible

Extension/Restructuration 1999-2001 : 67 millions de francs de l'époque

Patrimoine non protégé



## Les caractéristiques physiques

1 395 m<sup>2</sup> de surface de plan d'eau

- Un bassin de 50 m x 15 m profondeur de 1,80 m à 4,20 m
- Des plongeoirs : 1 m, 3 m et 5 m
- Un bassin école de 15 m x 8 m, - profondeur de 0,70 m à 1,10 m
- Un bassin de 25 m x 21 m - profondeur 3 m

## Les activités 2019

3 615 heures d'ouverture

- Ouvert toute l'année
- Dont 1 361 heures d'ouverture tout public

239 702 entrées

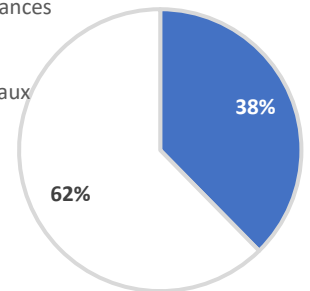
- 26 % grand public : 62 751
- 18 % leçons et stages : 43 037
- 25 % entrées scolaires : 59 535
- 28 % clubs : 67 072
- 0 % bébé Plouf : 0
- 3 % divers : 7 307

7 984 créneaux horaires ouverts (dépassé l'amplitude d'ouverture si plusieurs bassins)

- 17 % grand public : 1 361 h
- 12 % leçons et stages : 919 h
- 17 % scolaires : 1 320 h
- 52 % clubs : 4 192 h
- 0 % bébé Plouf : 0 h
- 2 % divers : 192 h

■ Heures de séances publiques

□ Autres créneaux horaires



■ Grand public

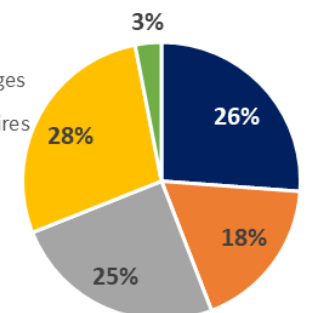
■ Leçons et stages

■ Entrées scolaires

■ Clubs

■ Bébé Plouf

■ Divers



■ Grand public

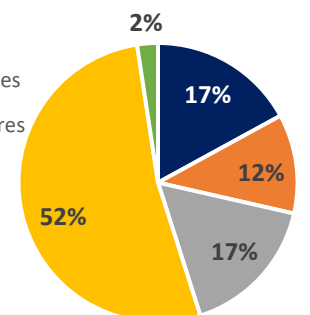
■ Leçons et stages

■ Entrées scolaires

■ Clubs

■ Bébé Plouf

■ Divers



## Le coût annuel de fonctionnement 2019 (TTC) ②

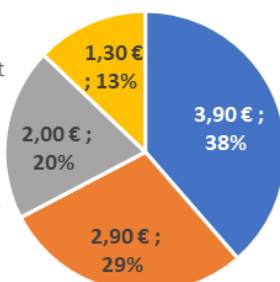
Coût annuel net : 1,9 M€ charges – produits, avec amortissement de 700 000 €

Coûts net / passage : 8,10 €

- Charges : 2 400 000 € / passage : 10,10 €
- Produits : 500 000 € / passage : 2,00 €

## Structuration du coût brut par nature de charge

- Charges de personnel
- Amortissement technique
- Fluides
- Autres charges

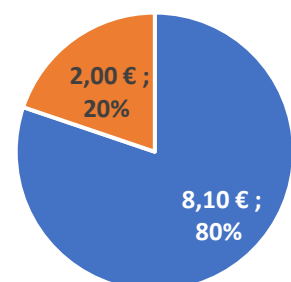


Coût journalier net :  
5 300 €

Coût net + produits = coût brut

■ Coûts net / passage

■ Produits / passage



Équipement de quartier ville d'Angers Gestion publique  
Piscine actuelle

Date de mise en service : Juillet 1976 Opération « 1 000 piscines » de l'Etat

Coût d'investissement : 2,5 M€ de francs d'époque Patrimoine non protégé

Prochainement démolition / reconstruction sur le site : début des travaux septembre 2022 ; livraison attendue juin 2024. Un espace petite enfance intérieur de 40 m<sup>2</sup> et d'un bassin polyvalent intérieur 120 m<sup>2</sup>. Un bassin extérieur de 4 lignes d'eau ; un espace ludique extérieur solarium minéral et solarium végétal.

Coût d'investissement : 6 millions d'euros - Patrimoine non protégé



### Les caractéristiques physiques équipement actuel

320 m<sup>2</sup> de surface de plan d'eau

- 1 bassin de 25 m x 10 m ; profondeur de 0,80 m à 2m
- 1 pataugeoire de plein air

### Les activités 2019

3 435 heures d'ouverture

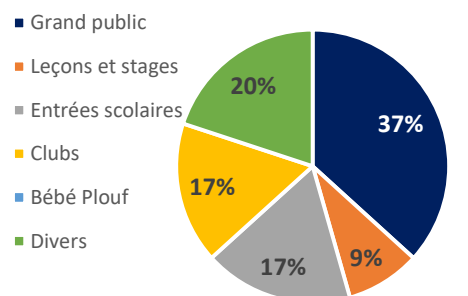
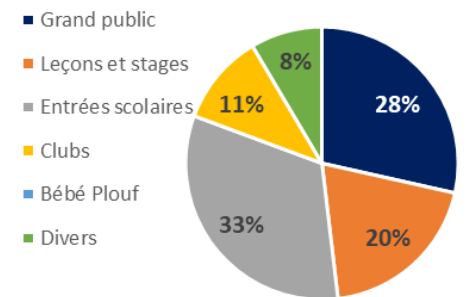
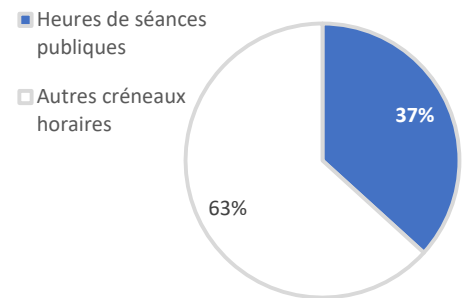
- Ouvert toute l'année
- Dont 1 262 heures d'ouverture tout public

52 489 entrées

- 28 % grand public : 14 958
- 20 % leçons et stages : 10 297
- 33 % entrées scolaires : 17 078
- 11 % clubs : 5 688
- 0 % bébé Plouf : 0
- 8 % divers : 4 468

3 435 créneaux horaires ouverts (dépassé l'amplitude d'ouverture si plusieurs bassins)

- 37 % grand public : 1 262 h
- 9 % leçons et stages : 304 h
- 17% scolaires : 608 h
- 17% clubs : 576 h
- 0 % bébé Plouf : 0 h
- 20% divers : 685 h



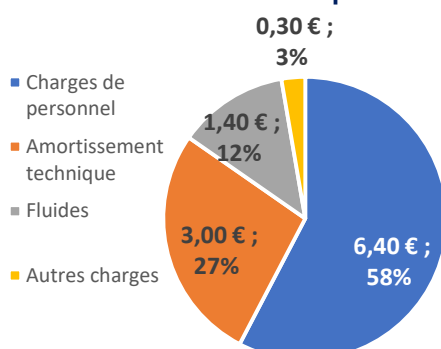
### Le coût annuel de fonctionnement 2019 (TTC) ②

Coût annuel net : 0,5 M€ charges – produits, avec amortissement de 160 000 €

Coûts net / passage : 9,10 €

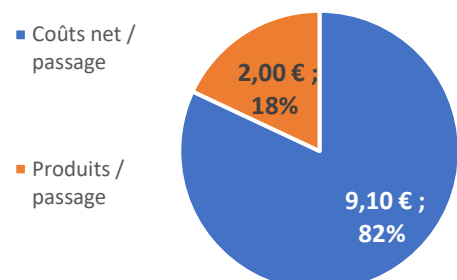
- Charges : 600 000 € / passage : 11,10 €
- Produits : 100 000 € / passage : 2,00 €

### Structuration du coût brut par nature de charge



Coût journalier net :  
1 300 €

Coût net + produits = coût brut



Equipement de quartier ville d'Angers Gestion publique Type « plein soleil »

Date de mise en service : Juillet 1976 Opération « 1 000 piscines » de l'Etat

Coût d'investissement : 2 M€ de francs d'époque Patrimoine non protégé

Derniers travaux : 5 mois de travaux en 2019 ; rénovation des sols et des sanitaires, et la création d'un pédiluve destiné au lavage des pieds se sont chiffrés à 580 000 €.



## Les caractéristiques physiques

### 277 m<sup>2</sup> de surface de plan d'eau

- Un bassin de 25 m x 10 m ; profondeur de 0,80 m à 2 m
- Un toboggan
- Un toit ouvrant
- Une plage extérieure

## Les activités 2018

### 3 568 heures d'ouverture

- Ouvert toute l'année
- Dont 1 524 heures d'ouverture tout public

### 59 671 entrées

- 39 % grand public : 23 397
- 16 % leçons et stages : 9 638
- 28 % entrées scolaires : 16 540
- 6 % clubs : 3 665
- 0 % bébé Plouf : 0
- 11 % divers : 6 431

### 3 568 créneaux horaires ouverts (dépassé l'amplitude d'ouverture si plusieurs bassins)

- 43 % grand public : 1 524 h
- 6 % leçons et stages : 230 h
- 19 % scolaires : 664 h
- 17 % clubs : 600 h
- 0 % bébé Plouf : 0 h
- 15 % divers : 550 h

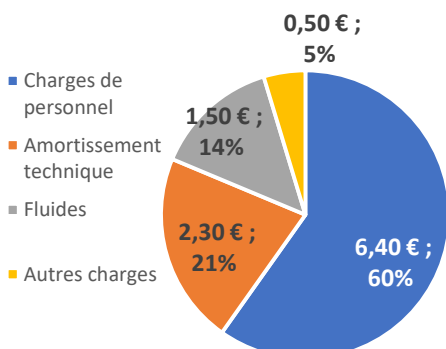
## Le coût annuel de fonctionnement 2018 (TTC) ②

Coût annuel net : 0,5 M€ charges – produits, avec amortissement de 140 000 €

Coûts net / passage : 8,60 €

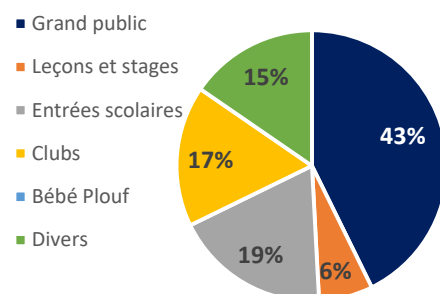
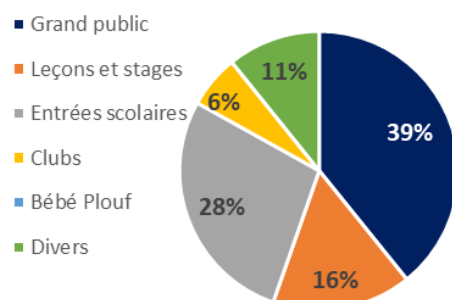
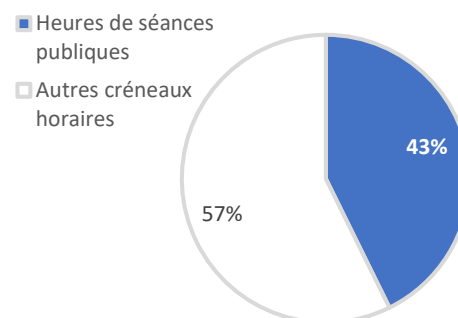
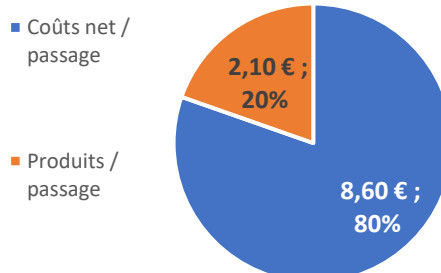
- Charges : 630 000 € / passage : 10,70 €
- Produits : 130 000 € / passage : 2,10 €

### Structuration du coût brut par nature de charge



Coût journalier net :  
1 400 €

### Coût net + produits = coût brut



Equipement de quartier ville d'Angers Gestion publique  
Date de mise en service : avril 1974  
Coût d'investissement : non disponible Patrimoine non protégé



## Les caractéristiques physiques

450 m<sup>2</sup> de surface de plan d'eau

- Un bassin couvert de 25 m x 15 m ; Profondeur de 0,90 m à 1,70 m
- Six lignes d'eau

## Les activités 2019

3 408 heures d'ouverture

- Ouvert toute l'année
- Dont 1 358 heures d'ouverture tout public

79 068 entrées

- 40 % grand public : 31 677
- 14 % leçons et stages : 11 541
- 23 % entrées scolaires : 18 132
- 16 % clubs : 12 244
- 0 % bébé Plouf : 0
- 7 % divers : 5 564

3 456 créneaux horaires ouverts (dépassé l'amplitude d'ouverture si plusieurs lignes)

- 39 % grand public : 1 358 h
- 9 % leçons et stages : 304 h
- 17 % scolaires : 576 h
- 17 % clubs : 592 h
- 0 % bébé Plouf : 0 h
- 18 % divers : 626 h

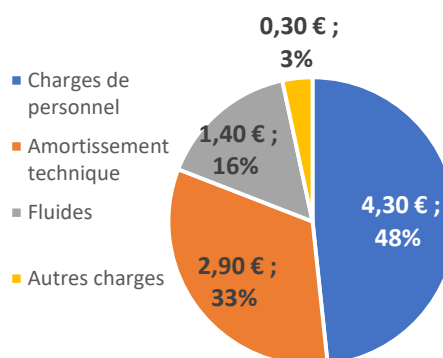
## Le coût annuel de fonctionnement 2019 (TTC) ②

Coût annuel net : 0,5 M€ charges – produits, avec amortissement de 225 000 €

Coûts net / passage : 6,70 €

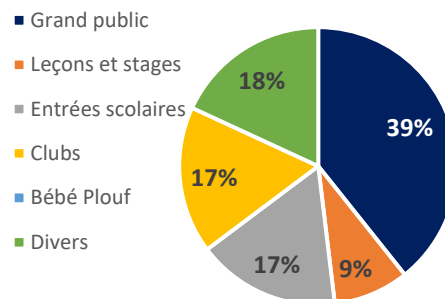
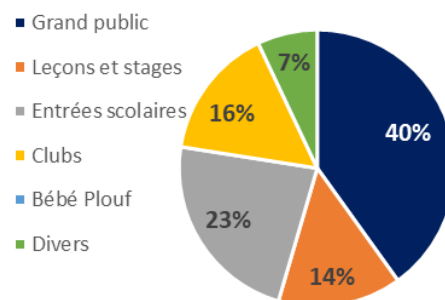
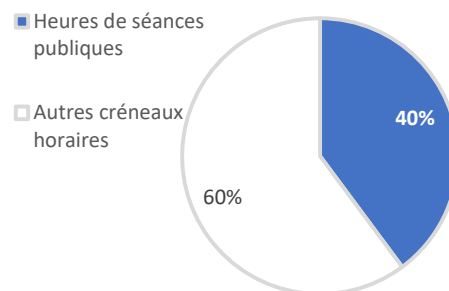
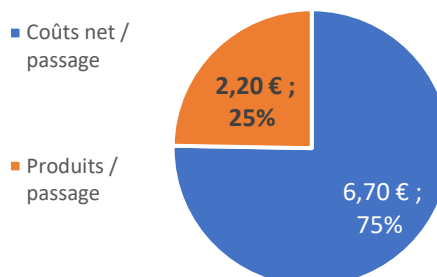
- Charges : 700 000 € / passage : 8,90 €
- Produits : 170 000 € / passage : 2,20 €

### Structuration du coût brut par nature de charge



Coût journalier net :  
1 450 €

Coût net + produits = coût brut



### ***2.2.2 Ville d'Armentières (1)***

**Syndicat pour la Construction et l'Exploitation d'une Piscine dans l'Agglomération Armentérioise**

**VILLE D'ARMENTIERES**

**25 000 habitants**



Equipement de centralité - Gestion en délégation de service public

Date de mise en service : mars 2002

Coût d'investissement : 5,4 millions d'euros HT

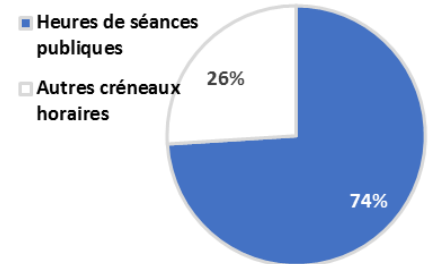
Patrimoine non protégé



### Les caractéristiques physiques

**563 m<sup>2</sup> de surface de plan d'eau**

- Un bassin sportif de natation de 375 m<sup>2</sup>
- Un bassin ludique de 188 m<sup>2</sup> 28 degrés
- Un toboggan de 90 mètres de long (bassin de réception de 18 m<sup>2</sup>)
- Un espace bien-être (1 jacuzzi et 2 saunas)



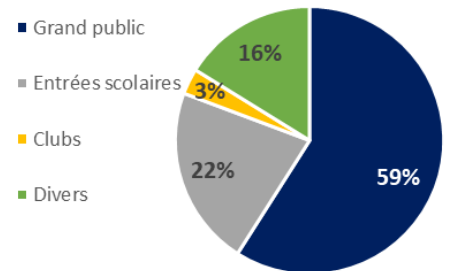
### Les activités 2019

**3 725 heures d'ouverture**

- Ouvert toute l'année
- Dont 2 756 heures d'ouverture tout public

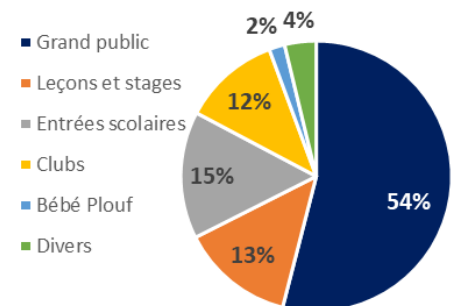
**154 547 entrées**

- 59 % grand public : 91 200
- 22 % entrées scolaires : 33 554
- 3 % clubs : 4 793
- 16 % divers : 25 000



**5 103 créneaux horaires ouverts** (dépassé l'amplitude d'ouverture si plusieurs bassins)

- 54 % grand public : 2 756 h
- 13 % leçons et stages : 691 h
- 15 % scolaires : 776 h
- 12 % clubs : 592 h
- 2 % bébé Plouf : 96 h
- 4 % divers : 192 h



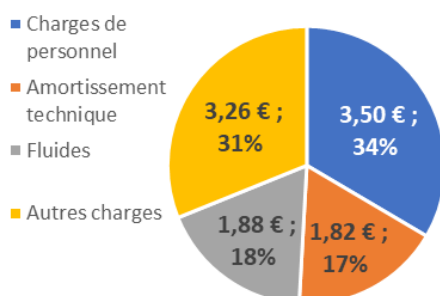
### Le coût annuel de fonctionnement 2019 (HT) ②

**Coût annuel net : 0,95 M€** charges – produits, avec amortissement de 281 500€

Coûts net / passage : 6,15 €

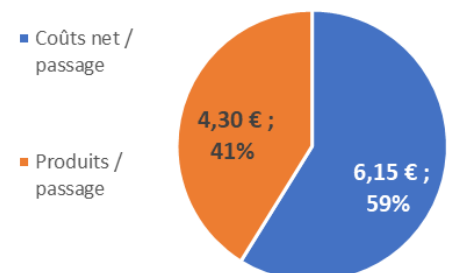
- Charges : 1 617 000 € / passage : 10,45 €
- Produits : 666 000 € / passage : 4,30 €

### Structuration du coût brut par nature de charge



**Coût journalier net : 2 600 €**

**Coût net + produits = coût brut**



### ***2.2.3 Ville de Bordeaux (4)***

**VILLE DE BORDEAUX**

**265 000 habitants**

**Équipement de centralité ville de Bordeaux** Gestion publique  
Date de mise en service : 1936  
Rénovation / Agrandissement : 1996  
Coût d'investissement : non disponible Patrimoine protégé



### Les caractéristiques physiques

**1 563 m<sup>2</sup> de surface de plan d'eau**

- 1 bassin couvert 25m par 12m (6 lignes d'eau)
- 1 bassin couvert avec toit ouvrant 50m par 21m (8 lignes d'eau)
- 1 bassin d'apprentissage
- Spa : bain bouillonnant
- Pataugeoire - Toboggan dès 7 ans
- Solarium avec transats – 120 places assises en gradin
- Système de mise à l'eau PMR et Pauses parentales

### Les activités 2019

**4 163 heures d'ouverture**

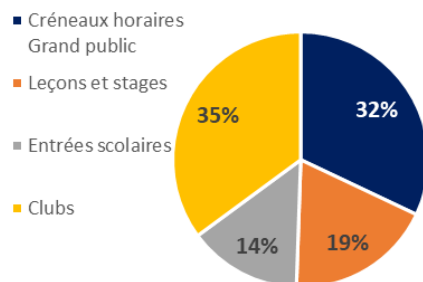
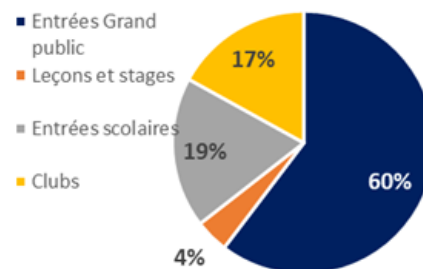
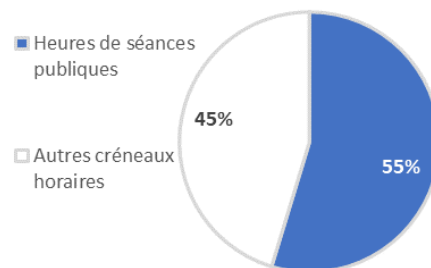
- Ouvert toute l'année
- Dont 2 277 heures d'ouverture tout public

**324 176 entrées**

- 60 % grand public : 195 685
- 4 % leçons et stages : 13 393
- 19 % entrées scolaires : 60 024
- 17 % clubs : 55 074

**7 108 créneaux horaires ouverts** (dépassé l'amplitude d'ouverture si plusieurs lignes)

- 32 % grand public : 2 277 h
- 19 % leçons et stages : 1 315 h
- 14 % entrées scolaires : 1 021 h
- 35 % clubs : 2 495 h



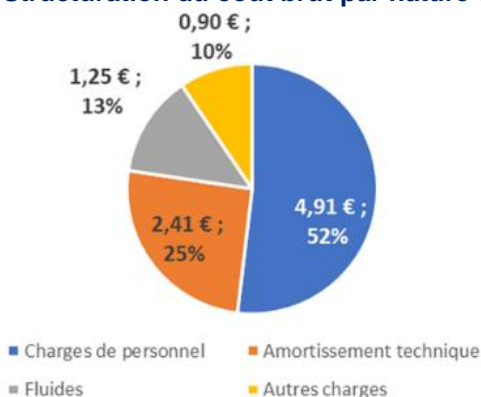
### Le coût annuel de fonctionnement 2019 (TTC) ②

**Coût annuel net : 1,4 M€** charges – produits, avec amortissement de 781 000 €

Coûts net / passage : 7,5 €

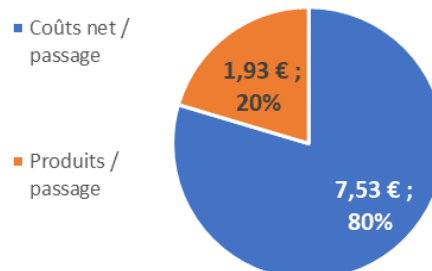
- Charges : 3 068 000 € / passage : 9,46 €
- Produits : 625 000 € / passage : 1,93 €

### Structuration du coût brut par nature de charge



**Coût journalier net : 6 700 €**

**Coût net + produits = coût brut**



Équipement de quartier ville de Bordeaux Gestion publique  
Date de mise en service : 1960  
Rénovation : 2008  
Coût d'investissement : non disponible Patrimoine non protégé



## Les caractéristiques physiques

735 m<sup>2</sup> de surface de plan d'eau

- 1 bassin de 25m par 21m, 8 lignes d'eau
- 1 bassin d'apprentissage de 210 m<sup>2</sup>
- Rivière à contre-courant - Banquette à bulle
- Pataugeoire avec jeux - Solarium avec transats
- 315 places assises en gradins
- Espace ludique aménagé le dimanche matin
- Système de mise à l'eau PMR et Pauses parentales

## Les activités 2019

3 786 heures d'ouverture

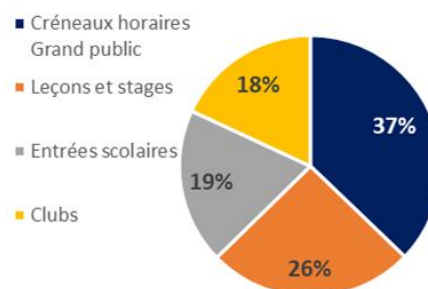
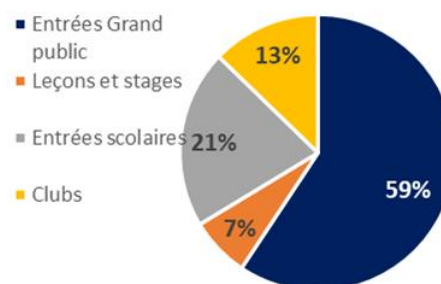
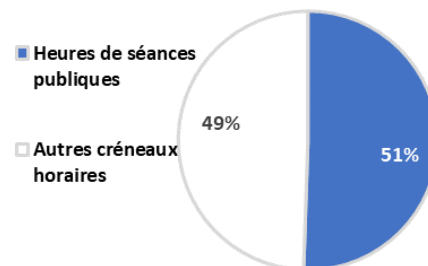
- Ouvert toute l'année
- Dont 1 913 heures d'ouverture tout public

187 297 entrées

- 59 % grand public : 111 089
- 7 % leçons et stages : 13 154
- 21 % entrées scolaires : 39 073
- 13 % clubs : 23 891

5 145 créneaux horaires ouverts (dépassé l'amplitude d'ouverture si plusieurs lignes)

- 37 % grand public : 1 913 h
- 26 % leçons et stages : 1 312 h
- 19 % entrées scolaires : 990 h
- 18 % clubs : 930 h



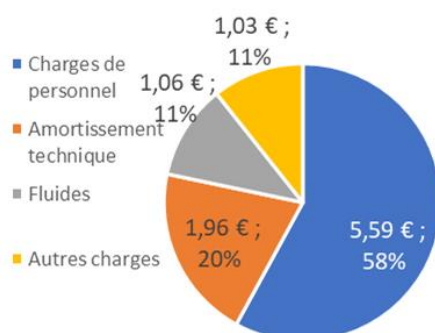
## Le coût annuel de fonctionnement 2019 (TTC) ②

Coût annuel net : 1,4 M€ charges – produits, avec amortissement de 367 000 €

Coûts net / passage : 7,7 €

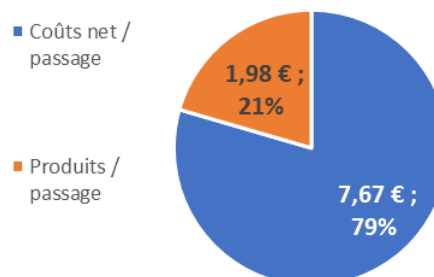
- Charges : 1 806 000 € / passage : 9,65 €
- Produits : 370 000 € / passage : 1,98 €

## Structuration du coût brut par nature de charge



Coût journalier net :  
3 900 €

Coût net + produits = coût brut



Equipement de quartier ville de Bordeaux Gestion publique  
Date de mise en service : 1940  
Coût d'investissement : non disponible Patrimoine non protégé



## Les caractéristiques physiques

495 m<sup>2</sup> de surface de plan d'eau

- 1 bassin, 25m x 15m, 6 lignes d'eau
- 1 bassin d'apprentissage et loisirs de 145 m<sup>2</sup>
- 1 pataugeoire - Toboggan de 35m
- Spa - Banquette à bulle - Solarium
- Espace aqua-ludique extérieur
- 160 places assises de gradins
- Système de mise à l'eau PMR et Pauses parentales

## Les activités 2019

3 685 heures d'ouverture

- Ouvert toute l'année
- Dont 1 955 heures d'ouverture tout public

139 240 entrées

- 61 % grand public : 85 240
- 8 % leçons et stages : 11 514
- 19 % entrées scolaires : 26 031
- 12 % clubs : 16 455

7 108 créneaux horaires ouverts (dépassé l'amplitude d'ouverture si plusieurs lignes)

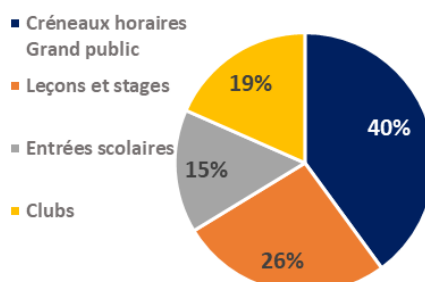
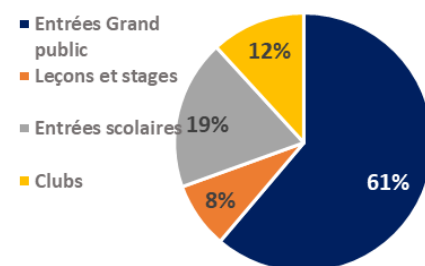
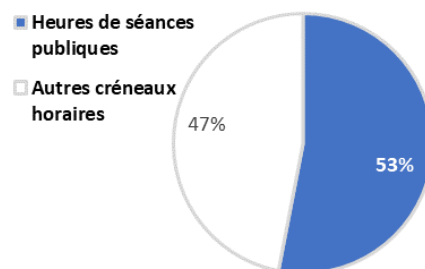
- 40 % grand public : 1 955 h
- 26 % leçons et stages : 1 290 h
- 15 % entrées scolaires : 750 h
- 18 % clubs : 900 h

## Le coût annuel de fonctionnement 2019 (TTC) ②

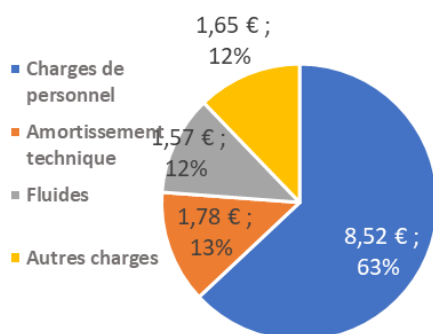
Coût annuel net : 1,6 M€ charges – produits, avec amortissement de 247 500 €

Coûts net / passage : 11,5 €

- Charges : 1 883 000 € / passage : 13,52 €
- Produits : 281 000 € / passage : 2,02 €

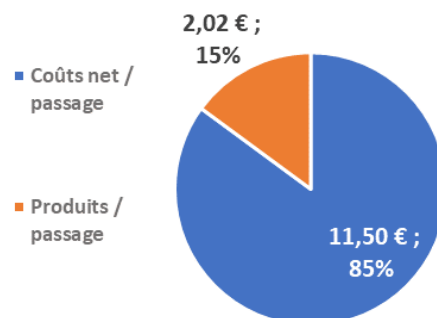


## Structuration du coût brut par nature de charge



Coût journalier net : 4 400 €

Coût net + produits = coût brut



Equipement de quartier ville de Bordeaux Gestion publique  
Date de mise en service : 1968  
Coût d'investissement : non disponible Patrimoine non protégé



### Les caractéristiques physiques

313 m<sup>2</sup> de surface de plan d'eau

- Piscine mono bassin extérieur  
Un bassin de 25m par 12m - 6 couloirs

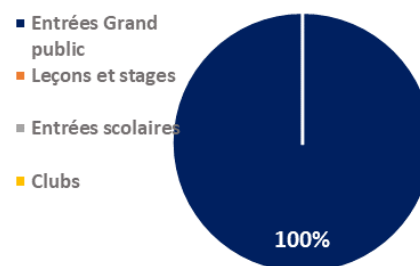
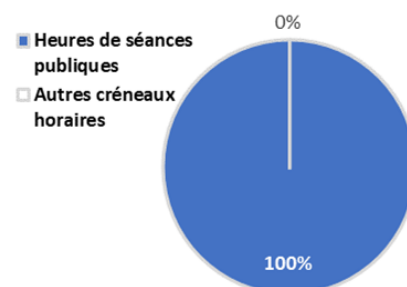
### Les activités 2019

648 heures d'ouverture

- Ouvert de juin à août
- Dont 648 heures d'ouverture tout public

7 573 entrées

- 100 % grand public : 7 573



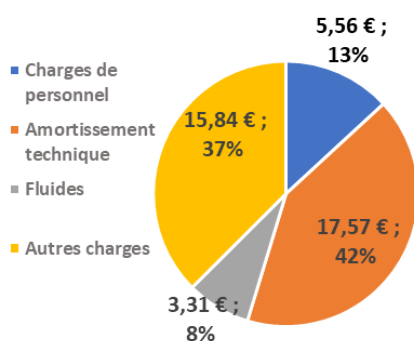
### Le coût annuel de fonctionnement 2019 (TTC) ②

Coût annuel net : 300 K€ charges – produits, avec amortissement de 133 000 €

Coûts net / passage : 39,58 €

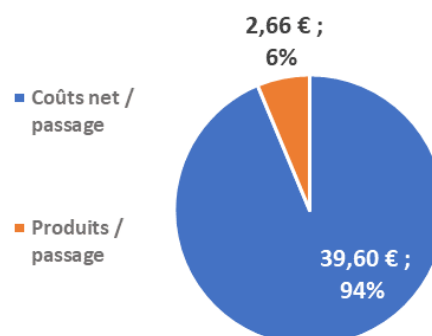
- Charges : 3 20 000 € / passage : 42,28 €
- Produits : 20 000 € / passage : 2,70 €

### Structuration du coût brut par nature de charge



Coût journalier net : 6 700 €

Coût net + produits = coût brut



#### ***2.2.4 Ville de Dunkerque (2)***

**VILLE DE DUNKERQUE**

**85 000 habitants**



Équipement de centralité ville de Dunkerque Gestion publique

Ouvert tout l'année

Date de mise en service : années 1970

Coût d'investissement : non disponible Patrimoine non protégé



### Les caractéristiques physiques

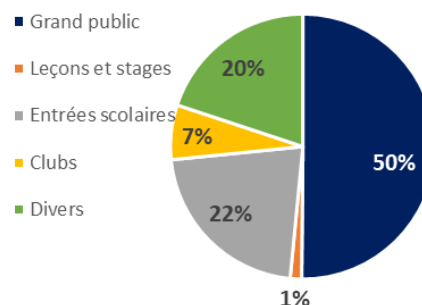
1 875 m<sup>2</sup> de surface de plan d'eau

- Un bassin olympique
- Un petit bassin de 25m
- Un espace détente

### Les activités 2019

176 644 entrées

- 50 % grand public : 88 592
- 1 % leçons et stages : 2 458
- 22 % entrées scolaires : 38 637
- 7 % clubs : 11 770
- 20 % divers : 35 187



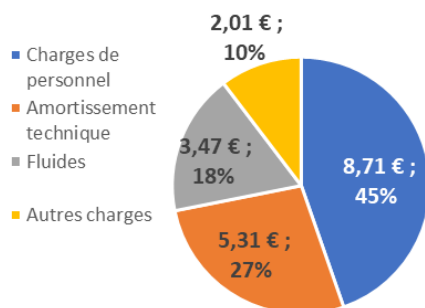
### Le coût annuel de fonctionnement 2019 (TTC) ②

Coût annuel net : 3,1 M€ charges – produits, avec amortissement de 937 500 €

Coûts net / passage : 17,80 €

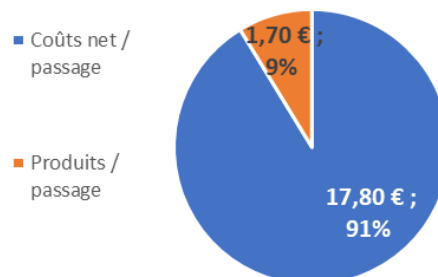
- Charges : 3 450 000 € / passage : 19,50 €
- Produits : 296 000 € / passage : 1,70 €

### Structuration du coût brut par nature de charge



Coût journalier net : 8 630 €

### Coût net + produits = coût brut



Equipement de quartier ville de Dunkerque Gestion publique

Ouvert tout l'année

Date de mise en service : 2017

Coût d'investissement : non disponible Patrimoine non protégé



### Les caractéristiques physiques

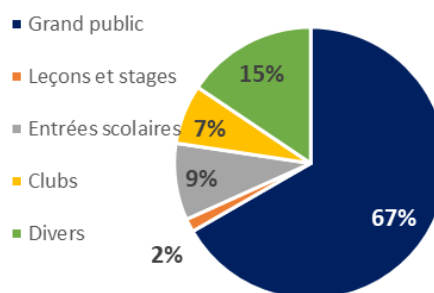
1 025 m<sup>2</sup> de surface de plan d'eau

- Un bassin sportif de 25\*25 mètres
- Un bassin ludique de 400m<sup>2</sup> avec boule à vagues, rivière à contre-courant, banquettes auto-massant et jet hydro-massant
- Toboggan aquatique et pateaugoire
- Fosse de plongée de 20 mètres et bassins de mises à l'eau de 3 et 5 mètres

### Les activités 2019

162 694 entrées

- 67 % grand public : 108 467
- 2 % leçons et stages : 2 578
- 9 % entrées scolaires : 14 842
- 7 % clubs : 11 500
- 15 % divers : 25 307



### Le coût annuel de fonctionnement 2019 (TTC) ②

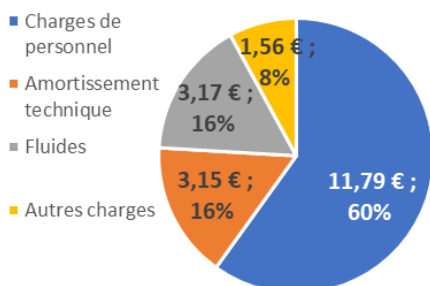
Coût annuel net : 2,9 M€ charges – produits, avec amortissement de 512 500 €

Coûts net / passage : 18,10 €

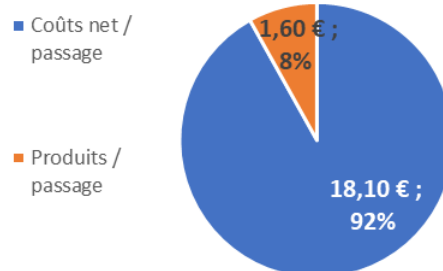
- Charges : 3 200 000 € / passage : 19,70 €
- Produits : 250 000 € / passage : 1,60 €

### Structuration du coût brut par nature de charge

Coût net + produits = coût brut



Coût journalier net : 8 080 €



### ***2.2.5 Ville de Nantes (4)***

**VILLE DE NANTES**

**326 000 habitants**

Equipement de centralité Gestion publique Patrimoine non protégé

Date de mise en service : 1952 Coût d'investissement : non disponible

2010 : 5 mois changement bac tampon

2016 : fermeture partielle 4 mois rampe lumineuses leds / étanchéité bassin 2

2017 : fermeture partielle 5 mois étanchéité bassin 1/ éclairage leds



### Les caractéristiques physiques

1 680 m<sup>2</sup> de surface de plan d'eau

- Deux bassins sportifs de 50m
- Un bassin d'apprentissage
- Un solarium
- Trois plongeoirs de 1, 3 et 5 m

### Les activités 2019

4 487 heures d'ouverture

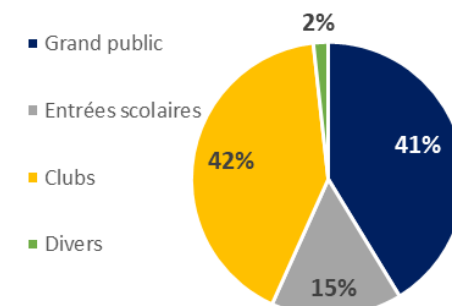
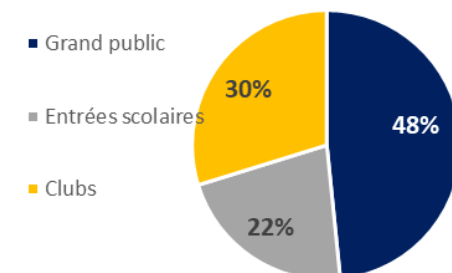
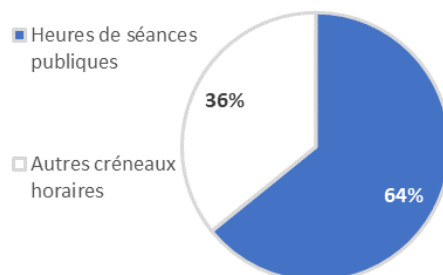
- Ouvert toute l'année
- Dont 2 880 heures d'ouverture tout public

268 235 entrées

- 48 % grand public : 129 796
- 22 % entrées scolaires : 58 563
- 30 % clubs : 79 876

6 978 créneaux horaires ouverts (dépassé l'amplitude d'ouverture si plusieurs bassins)

- 41 % grand public : 2 880 h
- 15 % scolaires : 1 080 h
- 42 % clubs : 2 896 h
- 2 % divers : 122 h  
dont bébé Plouf : 72 h



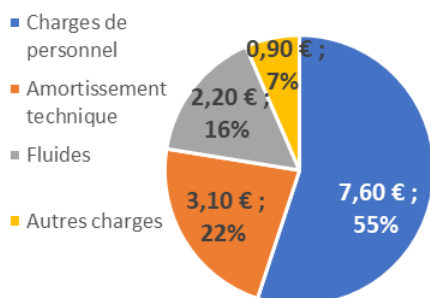
### Le coût annuel de fonctionnement 2019 (TTC) ①

Coût annuel net : 3,4 M€ charges – produits, avec amortissement de 840 000 €

Coûts net / passage : 12,50 €

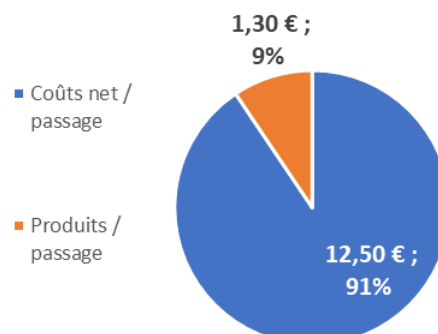
- Charges : 3 700 000 € / passage : 13,80 €
- Produits : 360 000 € / passage : 1,30 €

### Structuration du coût brut par nature de charge



Coût journalier net :  
9 200 €

Coût net + produits = coût brut



Equipement de centralité Gestion publique Patrimoine non protégé

Date de mise en service / 1996 Coût d'investissement : non disponible

2013 : changement filtration 3 mois

2015 : raccordement RCU

2016 : isolation bâtiment. Fermeture 8 mois

2021 : étanchéité bassin sportif/CTA 2 mois



## Les caractéristiques physiques

980 m<sup>2</sup> de surface de plan d'eau

- Un bassin sportif de 25m
- Un bassin d'apprentissage
- Un bassin de loisir
- Une pataugeoire
- Un solarium
- Un toboggan de 78m

## Les activités 2019

4 492 heures d'ouverture

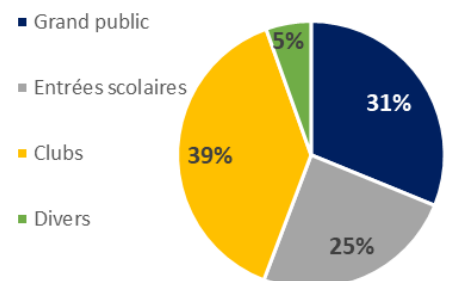
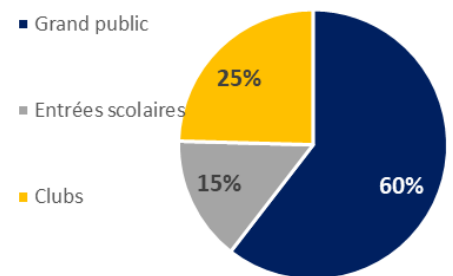
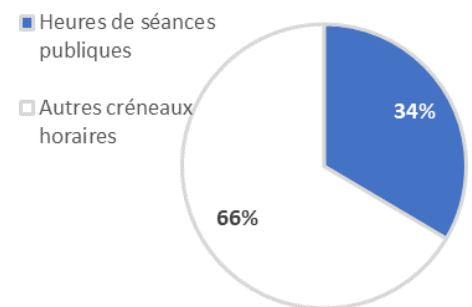
- Ouvert toute l'année
- Dont 1 505 heures d'ouverture tout public

229 739 entrées

- 60 % grand public : 139 000
- 15 % entrées scolaires : 34 313
- 25 % clubs : 56 426

4 829 créneaux horaires ouverts (dépassé l'amplitude d'ouverture si plusieurs bassins)

- 31 % grand public : 1 505 h
- 25 % scolaires : 1 188 h
- 39 % clubs : 1 872 h
- 5 % divers : 264 h  
dont bébé Plouf : 72 h



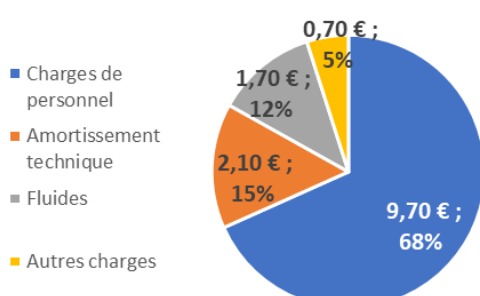
## Le coût annuel de fonctionnement 2019 (TTC) ②

Coût annuel net : 2,8 M€ charges – produits, avec amortissement de 490 000 €

Coûts net / passage : 12,40 €

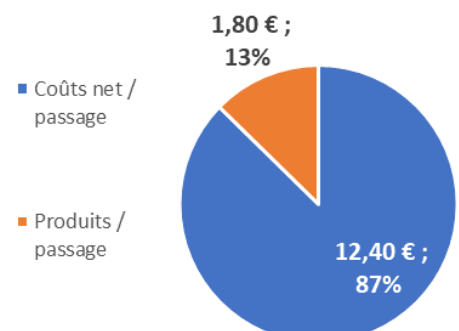
- Charges : 3 300 000 € / passage : 14,20 €
- Produits : 420 000 € / passage : 1,80 €

## Structuration du coût brut par nature de charge



Coût journalier net :  
7 800 €

Coût net + produits = coût brut



Equipement de centralité Gestion en délégation de service public  
Date de mise en service : 2012 Coût d'investissement : non disponible  
2020 : 5 mois réfection faux plafond traitement acoustique  
Patrimoine non protégé



## Les caractéristiques physiques

900 m<sup>2</sup> de surface de plan d'eau

- Un bassin sportif de 25m
- Un bassin de loisir
- Un bassin boule à vagues
- Une pataugeoire
- Un toboggan
- Un solarium

## Les activités 2018

3 071 heures d'ouverture

- Ouvert toute l'année
- Dont 2 678 heures d'ouverture tout public

288 129 entrées

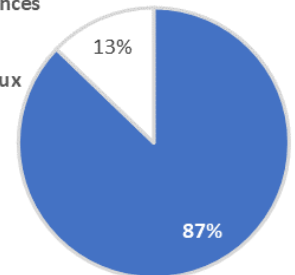
- 83 % grand public : 238 634
- 12 % entrées scolaires : 35 447
- 5 % clubs : 14 048

4 308 créneaux horaires ouverts (dépassé l'amplitude d'ouverture si plusieurs bassins)

- 62 % grand public : 2 678 h
- 28 % scolaires : 1 188 h
- 10 % clubs : 442 h

■ Heures de séances  
publiques

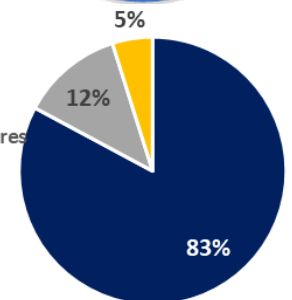
□ Autres créneaux  
horaires



■ Grand public

■ Entrées scolaires

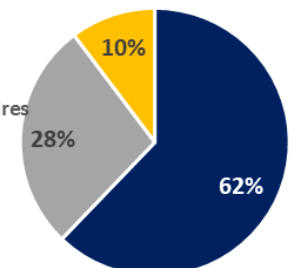
■ Clubs



■ Grand public

■ Entrées scolaires

■ Clubs



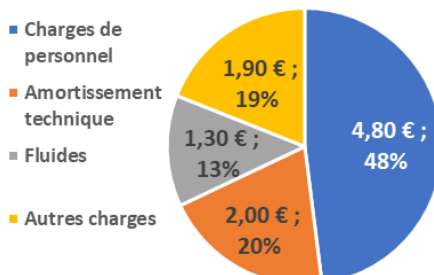
## Le coût annuel de fonctionnement 2018 (HT) ②

Coût annuel net : 2,2 M€ charges – produits, avec amortissement de 590 000 €

Coûts net / passage : 7,50 €

- Charges : 2 900 000 € / passage : 10,00 €
- Produits : 710 000 € / passage : 2,50 €

### Structuration du coût brut par nature de charge

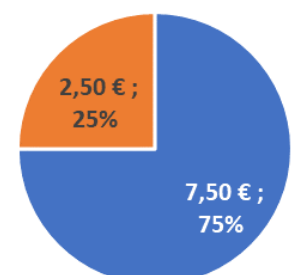


Coût journalier net :  
5 960 €

Coût net + produits = coût brut

■ Coûts net /  
passage

■ Produits /  
passage





Equipement de quartier Gestion publique Patrimoine non protégé  
Date de mise en service : 2007 Coût d'investissement : non disponible  
2018 : 6 mois ; étanchéité reprises d'eau surface goulotte/pataugeoire  
2022-2023 / 10 mois ; réfection étanchéité plages, changement verrière, reprise CTA charpente.



### Les caractéristiques physiques

388 m<sup>2</sup> de surface de plan d'eau

- Un bassin d'apprentissage
- Un bassin de loisir
- Un solarium
- Une pataugeoire

### Les activités 2019

3 752 heures d'ouverture

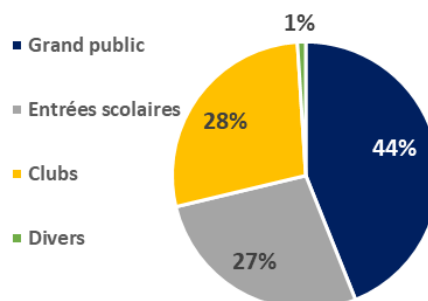
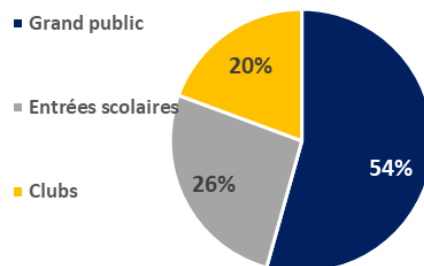
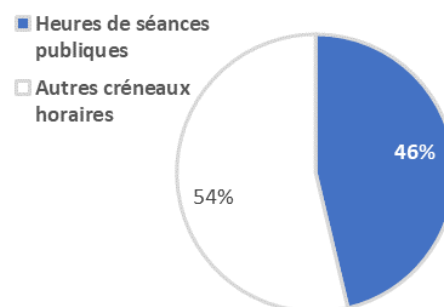
- Ouvert toute l'année
- Dont 1 736 heures d'ouverture tout public

82 223 entrées

- 54 % grand public : 44 677
- 26 % entrées scolaires : 21 621
- 20 % clubs : 15 925

3 952 créneaux horaires ouverts (dépassé l'amplitude d'ouverture si plusieurs bassins)

- 44 % grand public : 1 736 h
- 27 % scolaires : 1 080 h
- 28 % clubs : 1 096 h
- 1 % divers : 40 h



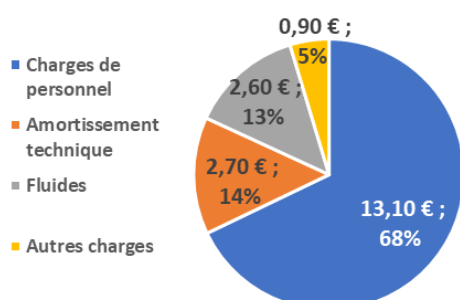
### Le coût annuel de fonctionnement 2019 (TTC) ②

Coût annuel net : 1,5 M€ charges – produits, avec amortissement de 225 000 €

Coûts net / passage : 18,20 €

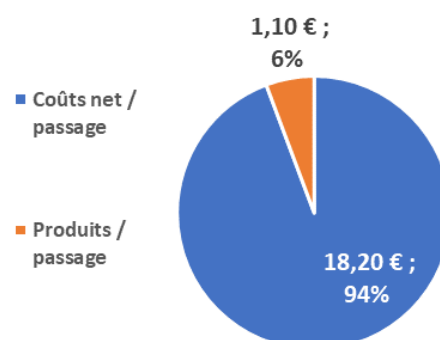
- Charges : 1 600 000 € / passage : 19,30 €
- Produits : 95 000 € / passage : 1,10 €

### Structuration du coût brut par nature de charge



Coût journalier net :  
4 100 €

Coût net + produits = coût brut





**2.2.6 Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup (1)**

**COM. DE COM. GRAND PIC St LOUP**

**50 000 habitants**



# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND PIC ST LOUP

## PISCINE DU PIC SAINT-LOUP

Référence : 2022-06  
 Mis à jour le : 13 juin 2022  
 Par Alexia ENJALBERT

Equipement de ruralité - Gestion privée : Délégation de Service Public

Date de mise en service : janvier 2014

Coût d'investissement : 9,3 millions d'euros HT (valeurs 2014)

Patrimoine non protégé



### Les caractéristiques physiques

623 m<sup>2</sup> de surface de plan d'eau

- Un bassin extérieur de 280 m<sup>2</sup> ouvert l'été
- Un bassin intérieur de 25 m ouvert toute l'année à 28 degrés
- Une pataugeoire couverte, chauffée toute l'année à 30°C

### Les activités 2019

2 774 heures d'ouverture

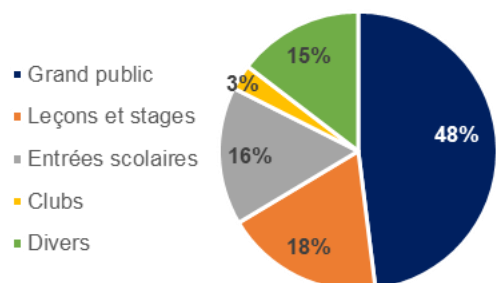
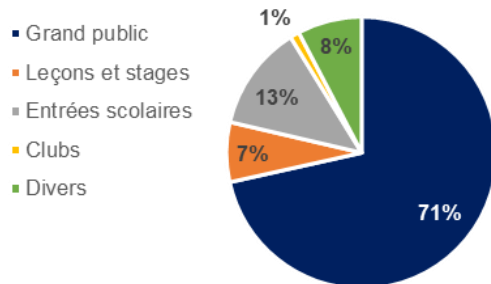
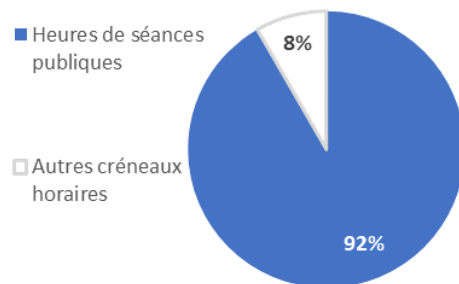
- Ouvert toute l'année
- Dont 2 534 heures d'ouverture tout public

130 000 entrées

- 71 % grand public : 92 834
- 13 % entrées scolaires : 16 284
- 8 % divers : 10 004
- 7 % leçons et stages : 9 235
- 1 % clubs : 1 442

5 278 créneaux horaires ouverts (dépassé l'amplitude d'ouverture si plusieurs bassins)

- 48 % grand public : 2 534 h
- 18 % leçons et stages : 972 h
- 16 % scolaires : 845 h
- 15 % divers : 771 h
- 3 % clubs : 156 h



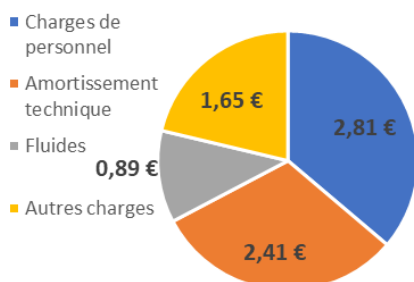
### Le coût annuel de fonctionnement 2019 (HT) ②

Coût annuel net : 530 K€ charges – produits, avec amortissement de 311 K€

Coûts net / passage : 4,10 €

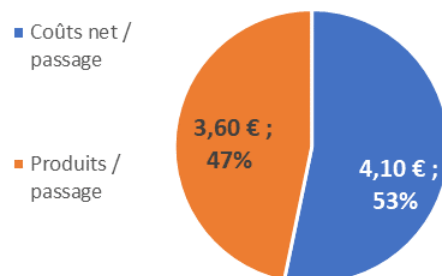
- Charges : 1 000 000 € / passage : 7,70 €
- Produits : 470 000 € / passage : 3,60 €

### Structuration du coût brut par nature de charge



Coût journalier net : 1 450 €

Coût net + produits = coût brut



*2.2.7 Communauté de Communes du Pays Mornantais (1)*

**COM. DE COM. DU PAYS MORNANTAIS**

**30 000 habitants**

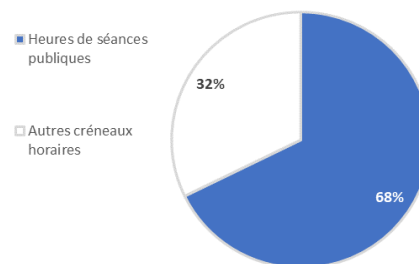
**Equipement aqualudique Gestion publique Date de mise en service : octobre 2015**  
**Coût d'investissement : 14,75 millions d'euros HT (valeurs 2015), dont 5,4 millions d'euros de subventions**



### Les caractéristiques physiques

#### 740 m<sup>2</sup> de surface de plan d'eau

- Un bassin sportif de 25 m – 6 couloirs (375 m<sup>2</sup>) à 27°
- Un bassin d'activités (150 m<sup>2</sup>) avec fond mobile (de 30cm à 1,30m de profondeur) à 28,5°
- Bassin ludique (210 m<sup>2</sup>), pataugeoire, banquettes à bulles, jets et jeux d'eau, rivière à courant 30,5°
- Un pentagliss de 20 m et son bassin de réception (6m<sup>2</sup>)
- Gradins 200 places assises
- Un espace bien-être (sauna, hammam, jacuzzi) avec terrasse privative
- Un espace cardio (80m<sup>2</sup>, 12 appareils)
- Toiture et façade mobile sur 36 ml (voir photo)
- Extérieurs avec pelouses, pergolas et snack (12 000m<sup>2</sup>)



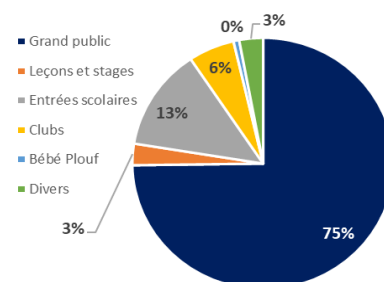
### Les activités en 2019

#### 3 512 heures d'ouverture

- Ouvert toute l'année
- Dont **2 380** heures d'ouverture au grand public

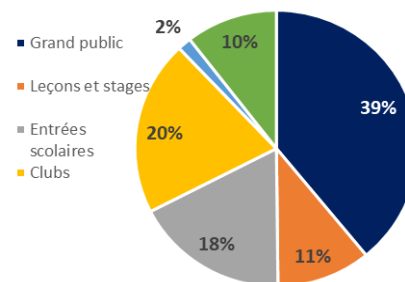
#### 190 890 entrées

- **75 %** grand public : 142 765
- 3 % leçons et stages : 5 270
- 13 % entrées scolaires : 24 990
- 6 % clubs : 10 890
- <1 % Bébés Nageurs : 1 345
- 3 % divers : 5 630



#### 6 094 créneaux horaires ouverts (dépassé l'amplitude d'ouverture si plusieurs bassins)

- **39 %** grand public : 2 380 h
- 11 % leçons et stages : 656 h
- 18 % scolaires : 1 076 h
- 20 % clubs : 1 247 h
- 2 % Bébés Nageurs : 96 h
- 10 % divers : 640 h



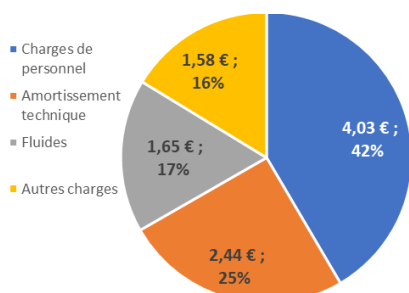
### Le coût annuel de fonctionnement en 2019 (TTC) ②

**Coût annuel net : 1,2 M€** charges – produits, avec amortissement de 466 500 €

Coûts net / passage : 6,40 €

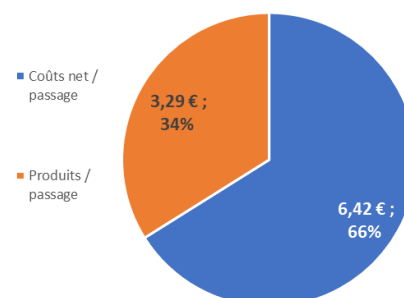
- Charges : 1 850 000 € / passage : 9,70 €
- Produits : 628 000 € / passage : 3,30 €

#### Structuration du coût brut par nature de charge



**Coût journalier net :  
3 355 €**

#### Coût net + produits = coût brut



***2.2.8 Communauté d'agglomération de Béthune (8)***

**COM. D'AGGLO. DE BETHUNE BRUAY**

**278 000 habitants**



Equipement périphérique agglomération Gestion publique

Date de mise en service : 1972

Coût d'investissement : non disponible

Patrimoine non protégé

### Les caractéristiques physiques

600 m<sup>2</sup> de surface de plan d'eau

- Bassin 25 x 15m - profondeur de 1,8 à 3,2m
- Bassin apprentissage 15 x 15m - profondeur de 0,8 à 1,15m



### Les activités 2019

2 565 heures d'ouverture

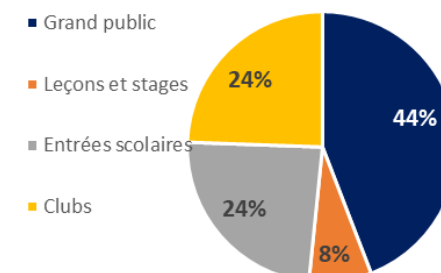
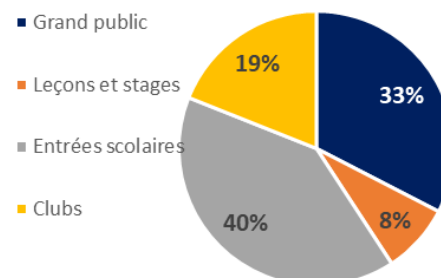
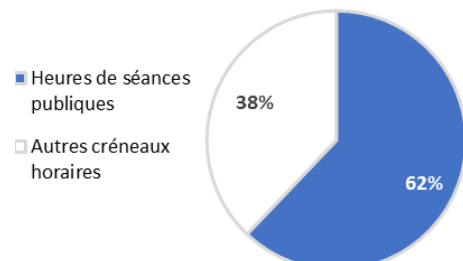
- Ouvert toute l'année
- Dont 1 593 heures d'ouverture tout public

75 781 entrées

- 33 % grand public : 24 688
- 8 % leçons et stages : 6 227
- 40 % entrées scolaires : 30 496
- 19 % clubs : 14 370

3 609 créneaux horaires ouverts (dépassé l'amplitude d'ouverture si plusieurs bassins)

- 44 % grand public : 1 593 h
- 8 % leçons et stages : 270 h
- 24 % scolaires : 864 h
- 24 % clubs : 882 h



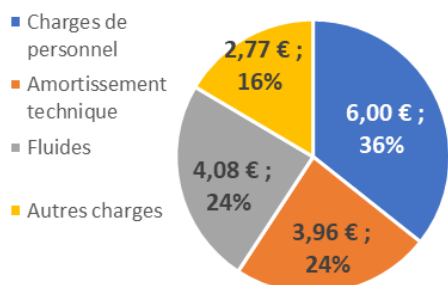
### Le coût annuel de fonctionnement 2019 (TTC) ②

Coût annuel net : 1,2 M€ charges – produits, avec amortissement de 300 000 €

Coûts net / passage : 15,40 €

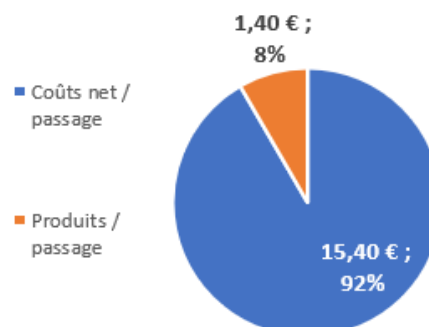
- Charges : 1 275 000 € / passage : 16,80 €
- Produits : 105 000 € / passage : 1,40 €

### Structuration du coût brut par nature de charge



Coût journalier net : 3 200 €

Coût net + produits = coût brut





Equipement de centralité agglomération Gestion privée : Délégation de Service Public

Ouvert toute l'année

Date de mise en service : 2007

Coût d'investissement : non disponible

Patrimoine non protégé



### Les caractéristiques physiques

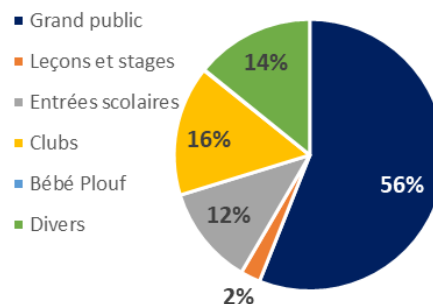
1 497m<sup>2</sup> de surface de plan d'eau

- Bassin olympique 50 x 20m
- Bassin apprentissage 313m<sup>2</sup>
- Pataugeoire 34m<sup>2</sup>
- Tobogan + zone de forme sèche et humide avec bassin de balnéo de 150m<sup>2</sup>

### Les activités 2019

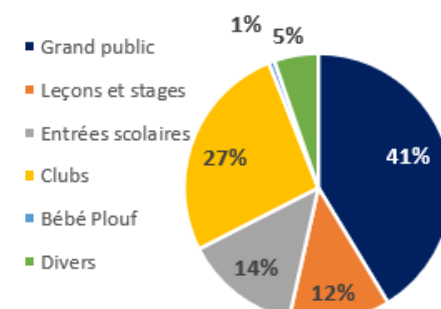
360 071 entrées

- 56 % grand public : 201 830
- 2 % leçons et stages : 8 537
- 12 % entrées scolaires : 42 574
- 16 % clubs : 55 787
- 0 % bébé Plouf : 264
- 14 % divers : 51 079



7 524 créneaux horaires ouverts (dépassé l'amplitude d'ouverture si plusieurs bassins)

- 41 % grand public : 3 108 h
- 12 % leçons et stages : 920 h
- 14 % scolaires : 1 050 h
- 27 % clubs : 1 993 h
- 1 % bébé Plouf : 53 h
- 5 % divers : 400 h



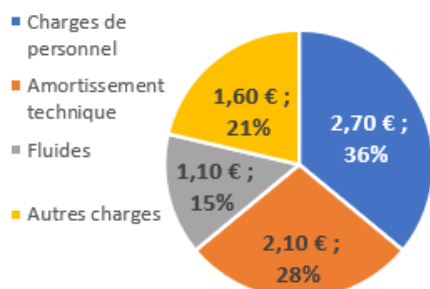
### Le coût annuel de fonctionnement 2019 (HT) ②

Coût annuel net : 1,4 M€ charges – produits, avec amortissement de 748 500 €

Coûts net / passage : 3,95 €

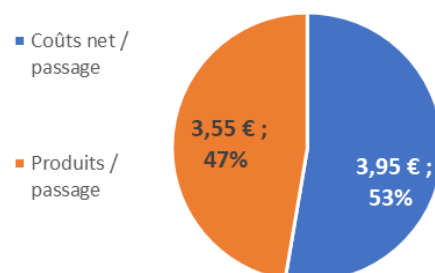
- Charges : 2 690 000 € / passage : 7,50 €
- Produits : 1 277 000 € / passage : 3,55 €

### Structuration du coût brut par nature de charge



Coût journalier net :  
3 900 €

Coût net + produits = coût brut







Equipement périphérique agglomération Gestion publique

Date de mise en service : 1975

Coût d'investissement : non disponible

Patrimoine non protégé

### Les caractéristiques physiques

385 m<sup>2</sup> de surface de plan d'eau

- Bassin 290m<sup>2</sup> - profondeur de 0,6 à 2m
- Bassin apprentissage 50m<sup>2</sup> - profondeur 0,6 à 0,9m
- Pataugeoire 45m<sup>2</sup>
- Toboggan 40m + sauna, hammam en mezzanine

### Les activités 2019

2 627 heures d'ouverture

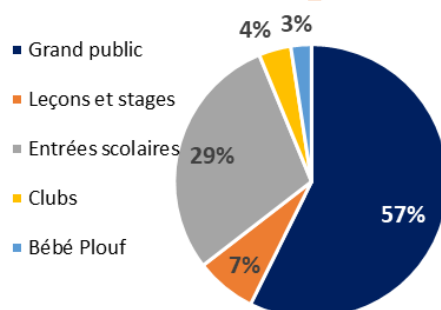
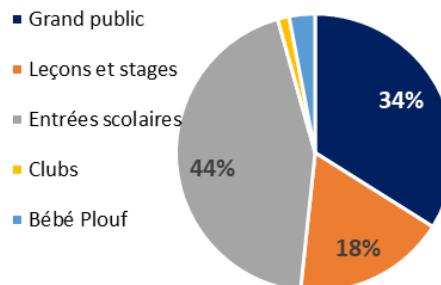
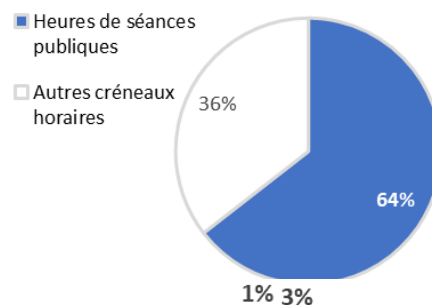
- Ouvert toute l'année
- Dont 1 694 heures d'ouverture tout public

52 765 entrées

- 34 % grand public : 17 906
- 18 % leçons et stages : 9 370
- 44 % entrées scolaires : 23 196
- 1 % clubs : 709
- 3 % bébés plouf : 1 584

2 954 créneaux horaires ouverts (dépassé l'amplitude d'ouverture si plusieurs bassins)

- 57 % grand public : 1 694 h
- 7 % leçons et stages : 212 h
- 29 % scolaires : 864 h
- 4 % clubs : 112 h
- 3 % bébés plouf : 72 h



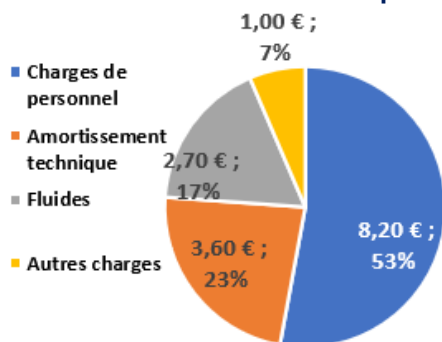
### Le coût annuel de fonctionnement 2019 (TTC) ②

Coût annuel net : 0,713 M€ charges – produits, avec amortissement de 192 500 €

Coûts net / passage : 13,50 €

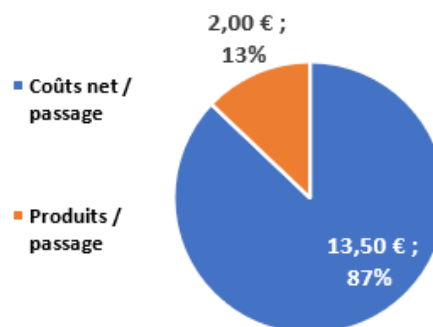
- Charges : 817 000 € / passage : 15,50 €
- Produits : 104 000 € / passage : 2,00 €

#### Structuration du coût brut par nature de charge



Coût journalier net : 1 950 €

#### Coût net + produits = coût brut





Équipement périphérique agglomération Gestion publique

Date de mise en service : 1936, derniers gros travaux en 1997

Coût d'investissement : non disponible

Patrimoine protégé



### Les caractéristiques physiques

**903 m<sup>2</sup> de surface de plan d'eau**

- Bassin 33\*12,5m - profondeur de 0,7 à 1,5m
- Bassin 33\*12,5m - profondeur de 2,2 à 3,8m
- Pataugeoire 78m<sup>2</sup>

### Les activités 2019

**984 heures d'ouverture**

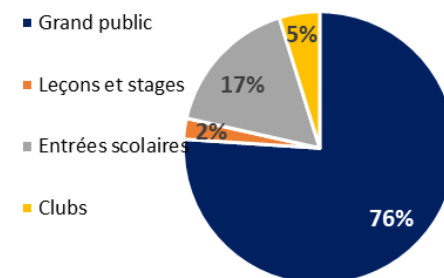
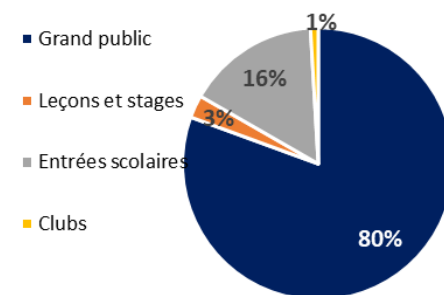
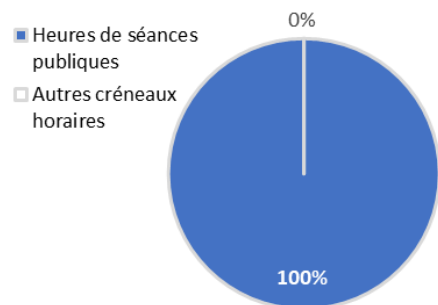
- Ouvert partiellement (de mai à octobre)
- Dont 984 heures d'ouverture tout public

**52 765 entrées**

- **80 %** grand public : **20 982**
- 3 % leçons et stages : 704
- 16 % entrées scolaires : 4 114
- 1 % clubs : 240

**1 294 créneaux horaires ouverts** (dépassé l'amplitude d'ouverture si plusieurs bassins)

- **76 %** grand public : **984 h**
- 2 % leçons et stages : 32 h
- 17 % scolaires : 216 h
- 5 % clubs : 62 h



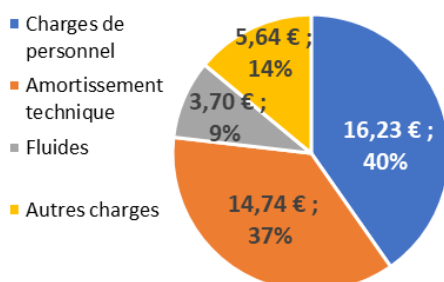
### Le coût annuel de fonctionnement 2019 (TTC) ②

**Coût annuel net : 0,98 M€** charges – produits, avec amortissement de 384 000 €

Coûts net / passage : 37,60 €

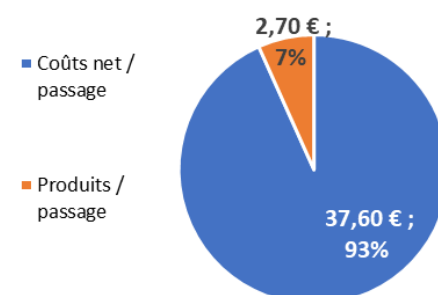
- Charges : 1 050 000 € / passage : 40,30 €
- Produits : 69 000 € / passage : 2,70 €

#### Structuration du coût brut par nature de charge



**Coût journalier net : 2 685 €**

Coût net + produits = coût brut





Equipement périphérique agglomération Gestion publique

Date de mise en service : 1977

Coût d'investissement : non disponible

Patrimoine non protégé



### Les caractéristiques physiques

250 m<sup>2</sup> de surface de plan d'eau

- Bassin 25\*10m - profondeur de 0,8 à 2,2m

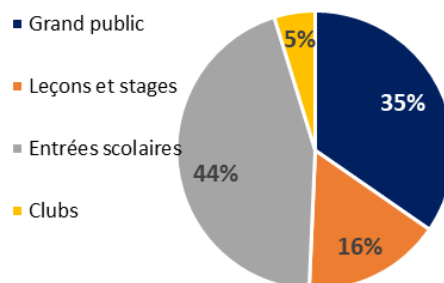
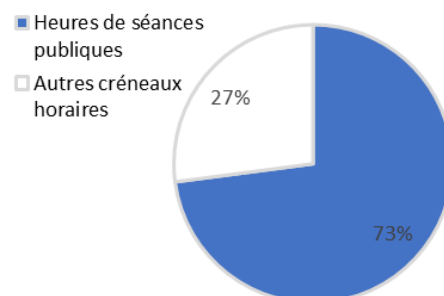
### Les activités 2019

2 046 heures d'ouverture

- Ouvert toute l'année
- Dont 1 492 heures d'ouverture tout public

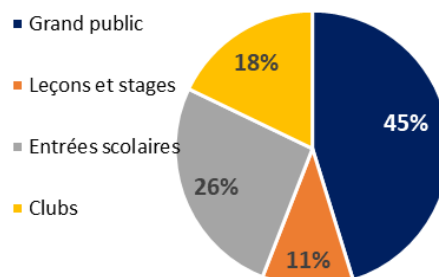
42 534 entrées

- 35 % grand public : 14 720
- 16 % leçons et stages : 6 846
- 44 % entrées scolaires : 18 933
- 5 % clubs : 2 035



3 300 créneaux horaires ouverts (dépassé l'amplitude d'ouverture si plusieurs bassins)

- 45 % grand public : 1 492 h
- 11 % leçons et stages : 354 h
- 26 % scolaires : 864 h
- 18 % clubs : 590 h



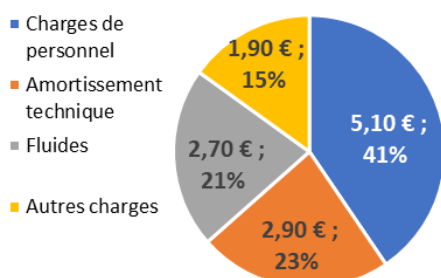
### Le coût annuel de fonctionnement 2019 (TTC) ②

Coût annuel net : 0,47 M€ charges – produits, avec amortissement de 125 000 €

Coûts net / passage : 11,10 €

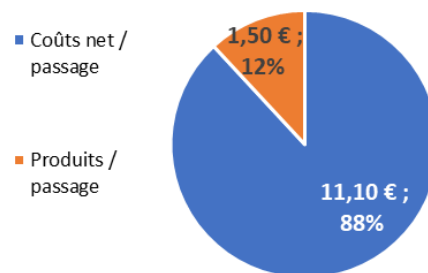
- Charges : 536 000 € / passage : 12,60 €
- Produits : 62 000 € / passage : 1,50 €

### Structuration du coût brut par nature de charge



Coût journalier net :  
1 295 €

Coût net + produits = coût brut





Équipement périphérique agglomération Gestion publique

Ouvert toute l'année

Date de mise en service : 1975

Coût d'investissement : non disponible

Patrimoine non protégé



## Les caractéristiques physiques

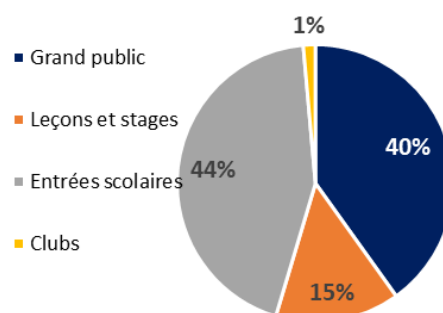
250 m<sup>2</sup> de surface de plan d'eau

- Bassin 25\*10m - profondeur de 0,8 à 2,1m

## Les activités 2019

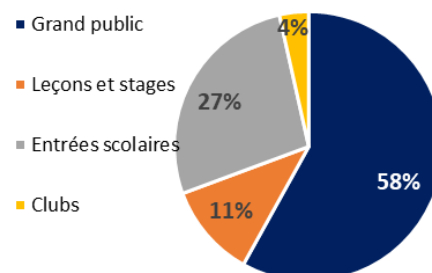
22 861 entrées

- 40 % grand public : 9 166
- 15 % leçons et stages : 3 327
- 44 % entrées scolaires : 10 043
- 1 % clubs : 325



3 185 créneaux horaires ouverts (dépassé l'amplitude d'ouverture si plusieurs bassins)

- 58 % grand public : 1 850 h
- 11 % leçons et stages : 359 h
- 27 % scolaires : 864 h
- 4 % clubs : 112 h



## Le coût annuel de fonctionnement 2019 (TTC) ②

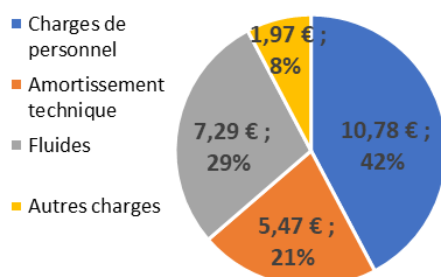
Coût annuel net : 0,52 M€ charges – produits, avec amortissement de 125 000 €

Coûts net / passage : 22,80 €

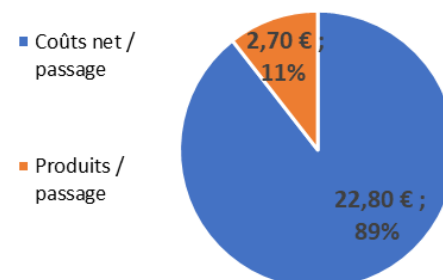
- Charges : 583 000 € / passage : 25,50 €
- Produits : 61 000 € / passage : 2,70 €

## Structuration du coût brut par nature de charge

Coût net + produits = coût brut



Coût journalier net :  
1 430 €





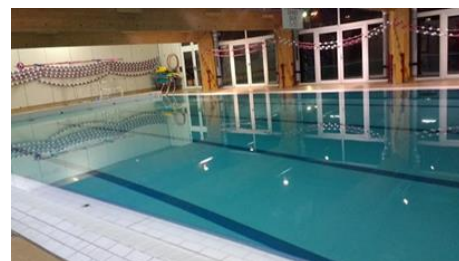
Equipement périphérique agglomération Gestion publique

Ouvert toute l'année

Date de mise en service : 1978

Coût d'investissement : non disponible

Patrimoine non protégé



### Les caractéristiques physiques

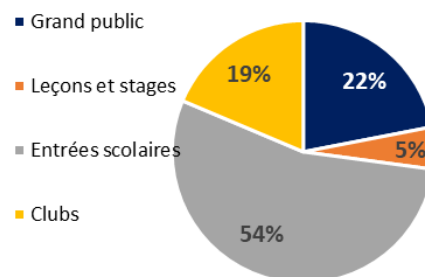
250 m<sup>2</sup> de surface de plan d'eau

- Bassin 25\*10m - profondeur de 0,8 à 2m

### Les activités 2019

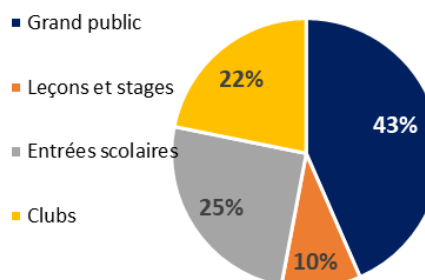
53 341 entrées

- 22 % grand public : 11 708
- 5 % leçons et stages : 2 759
- 54 % entrées scolaires : 28 935
- 19 % clubs : 9 939



3 428 créneaux horaires ouverts (dépasse l'amplitude d'ouverture si plusieurs bassins)

- 43 % grand public : 1 489 h
- 10 % leçons et stages : 327 h
- 25 % scolaires : 864 h
- 22 % clubs : 748 h



### Le coût annuel de fonctionnement 2019 (TTC) ②

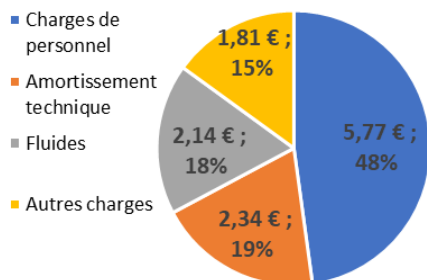
Coût annuel net : 0,59 M€ charges – produits, avec amortissement de 125 000 €

Coûts net / passage : 11,15 €

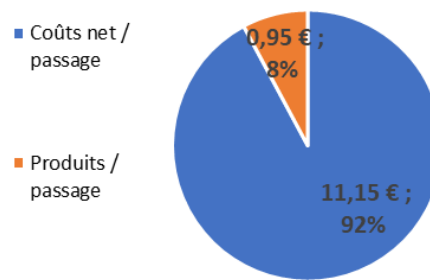
- Charges : 644 000 € / passage : 12,10 €
- Produits : 50 000 € / passage : 0,95 €

### Structuration du coût brut par nature de charge

Coût net + produits = coût brut



Coût journalier net :  
1 630 €







Equipement périphérique agglomération Gestion publique

Date de mise en service : années 1970

Coût d'investissement : non disponible

Patrimoine non protégé

### Les caractéristiques physiques

600 m<sup>2</sup> de surface de plan d'eau

- Bassin 25\*15m - profondeur de 1,85 à 2,7m
- Bassin 15\*15m - profondeur de 0,8 à 1,2m

### Les activités 2019

2 771 heures d'ouverture

- Ouvert toute l'année
- Dont 1 763 heures d'ouverture tout public

41 191 entrées

- 35 % grand public : 14 513
- 8 % leçons et stages : 3 294
- 46 % entrées scolaires : 18 953
- 11 % clubs : 4 431

3 865 créneaux horaires ouverts (dépassé l'amplitude d'ouverture si plusieurs bassins)

- 46 % grand public : 1 763 h
- 9 % leçons et stages : 358 h
- 22 % scolaires : 864 h
- 23 % clubs : 880 h

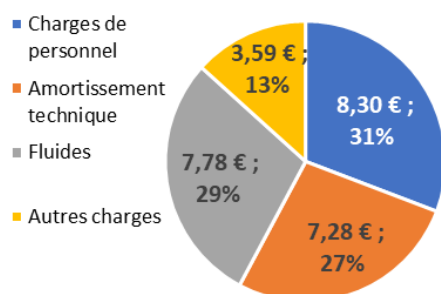
### Le coût annuel de fonctionnement 2019 (TTC) ②

Coût annuel net : 1 M€ charges – produits, avec amortissement de 300 000 €

Coûts net / passage : 24,70 €

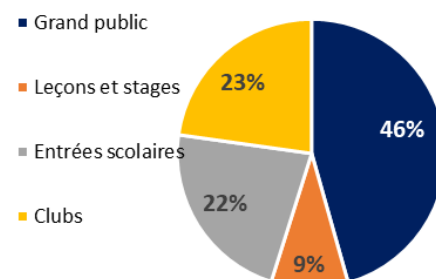
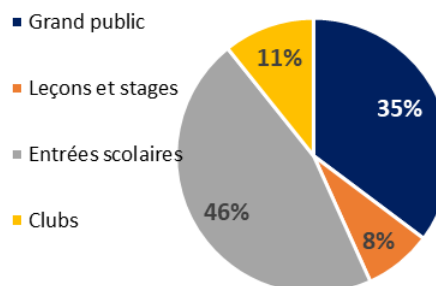
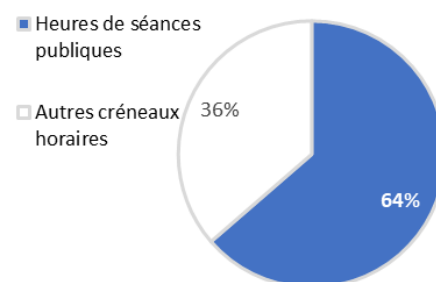
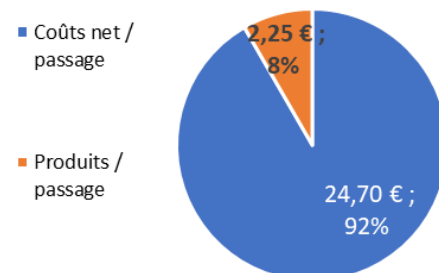
- Charges : 1 110 000 € / passage : 26,95 €
- Produits : 92 000 € / passage : 2,25 €

### Structuration du coût brut par nature de charge



Coût journalier net :  
2 790 €

Coût net + produits = coût brut



**2.2.9 Communauté d'agglomération de Lisieux Normandie (2)**

**COM. D'AGGLO. LISIEUX NORMANDIE**

**79 000 habitants**



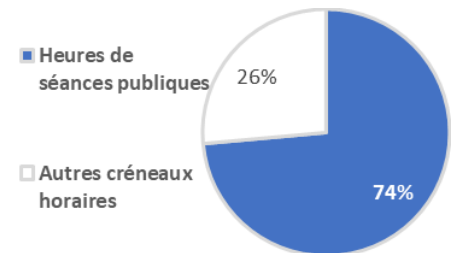
Equipement de centralité ville de Lisieux Gestion publique

Date de mise en service : Mai 1992 Patrimoine non protégé

### Les caractéristiques physiques

676 m<sup>2</sup> de surface de plan d'eau

- Terrasse extérieure de 57m<sup>2</sup> avec baignades sur sol en bois
- Aire de jeux pour les petits sur sol en revêtement souple
- Aire de jeux pour adolescents avec 3 jeux d'eau (tunnels, gicleurs aquadôme) ;
- Un toboggan de 54 à 6 mètres de haut
- Un bassin balnéo en inox d'une surface de 68m<sup>2</sup> ; 5 jets massant ; 2 saunas : 48m<sup>2</sup> / 1 hammam : 6,60m<sup>2</sup> ; 2 jacuzzis à 34° : 12m<sup>2</sup>
- Bassin sportif 25x12,5 (5 couloirs)



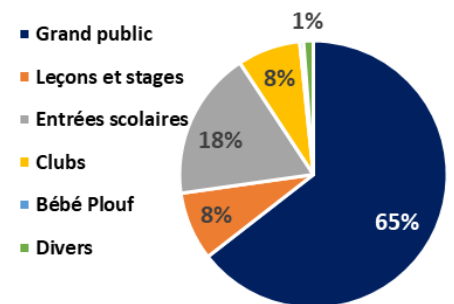
### Les activités 2019

3 741 heures d'ouverture

- Ouvert toute l'année (fermeture technique : 1 semaine en février et 2 semaines en septembre)
- Dont 2 752 heures d'ouverture tout public

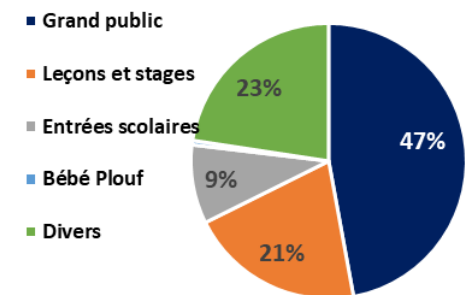
182 624 entrées

- 65 % grand public : 117 738
- 8 % leçons et stages : 15 139
- 18 % entrées scolaires : 32 826
- 8 % clubs : 13 915
- 0,5 % bébé Plouf : 850
- 1 % divers : 2 156



5 842 créneaux horaires ouverts (dépassé l'amplitude d'ouverture si plusieurs bassins)

- 47 % grand public : 2 752 h
- 21 % leçons et stages : 1 200 h
- 9 % scolaires : 540 h
- 0,5% bébé Plouf : 30 h
- 23 % divers : 1 320 h



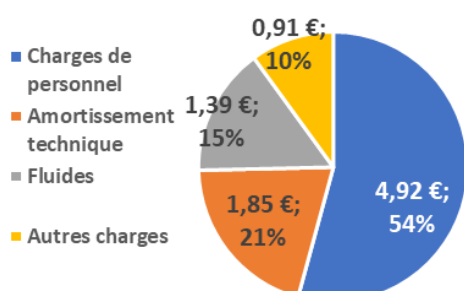
### Le coût annuel de fonctionnement 2019 (TTC) ②

Coût annuel net : 875 000 € charges – produits, avec amortissement de 338 000 €

Coûts net / passage : 4,80 €

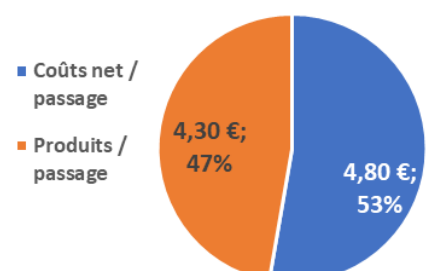
- Charges : 1 660 000 € / passage : 9,10 €
- Produits : 782 035 € / passage : 4,3 €

### Structuration du coût brut par nature de charge



Coût journalier net : 2 400 €

Coût net + produits = coût brut



Equipement de centralité ville de Saint Pierre Gestion publique

Date de mise en service : Mai 1965 Coût d'investissement : non disponible

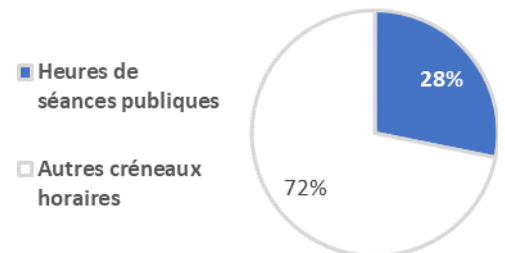
Patrimoine non protégé



### Les caractéristiques physiques

580 m<sup>2</sup> de surface de plan d'eau

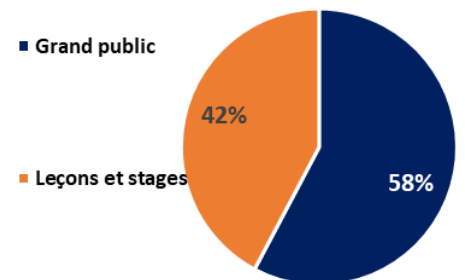
- Un bassin intérieur de 120 m<sup>2</sup>
- Un bassin extérieur de 460 m<sup>2</sup>



### Les activités 2019

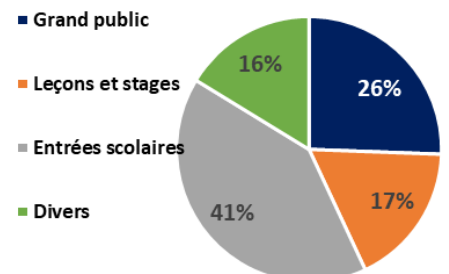
1 874 heures d'ouverture

- Bassin extérieur ouvert juillet et aout (sauf jeudi), bassin couvert ouvert du 14 septembre au 18 juin
- Dont 528 heures d'ouverture tout public



39 088 entrées

- 58 % grand public : 22 582
- 42% leçons et stages : 16 506



2 064 créneaux horaires ouverts (dépassé l'amplitude d'ouverture si plusieurs bassins)

- 26 % grand public : 528 h
- 17 % leçons et stages : 360 h
- 41 % scolaires : 840 h
- 16 % divers : 336 h

### Le coût annuel de fonctionnement 2019 (TTC) ②

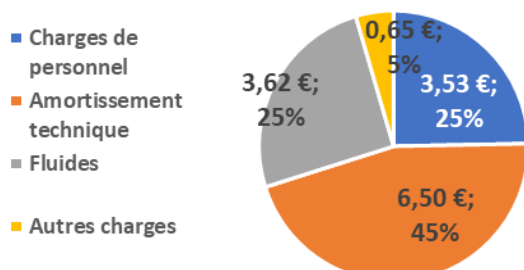
Coût annuel net : 489 500 € charges – produits, avec amortissement de 255 500 €

Coûts net / passage : 12,50 €

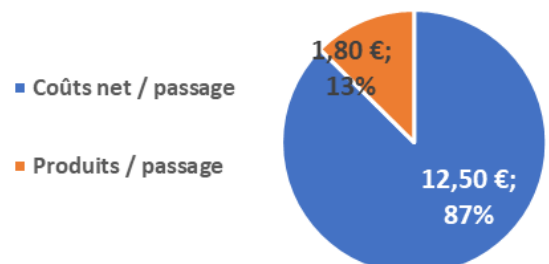
- Charges : 560 000 € / passage : 14,30 €
- Produits : 71 000 € / passage : 1,80 €

### Structuration du coût brut par nature de charge

Coût net + produits = coût brut



Coût journalier net : 1 340 €



*2.2.10 Communauté d'agglomération Valence Romans (4)*

**COM. D'AGGLO. VALENCE ROMANS**

**225 000 habitants**

Equipement excentré de Valence Romans Agglomération

Ouvert toute l'année

Gestion privée : Délégation de Service Public

Date de mise en service : Juillet 2012

Coût d'investissement : non disponible



### Les caractéristiques physiques

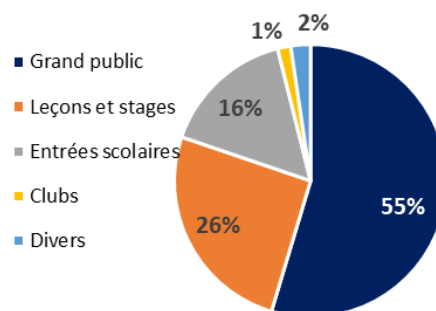
**701 m<sup>2</sup> de plan d'eau**

- 2 bassins d'eaux : un bassin sportif de 25 m sur 6 couloirs et un bassin ludique/d'apprentissage de 326m<sup>2</sup> environ
- Un espace jeux d'eaux pour enfants de 44m<sup>2</sup> environ
- Un espace de remise en forme humide (spas, saunas) d'environ 418m<sup>2</sup>
- Plages & espaces extérieurs d'environ 16 062m<sup>2</sup> au total

### Les activités 2019

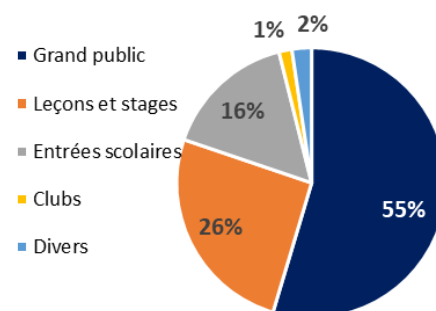
**166 381 entrées**

- 55 % grand public : 90 927
- 26 % leçons et stages : 42 528
- 16 % entrées scolaires : 26 448
- 1 % clubs : 2 578
- 2 % divers : 3 900



**2 762 créneaux horaires ouverts** (dépassé l'amplitude d'ouverture si plusieurs bassins)

- 55 % grand public : 1 509 h
- 26 % leçons et stages : 706 h
- 16 % scolaires : 439 h
- 2 % clubs : 43 h
- 2 % divers : 65 h



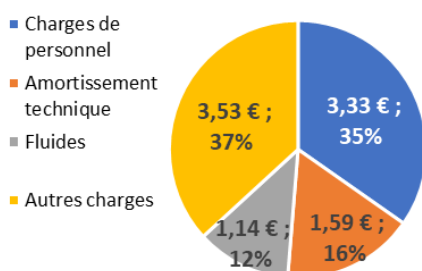
### Le coût annuel de fonctionnement 2019 (HT) ①

**Coût annuel net : 704 000 €** charges – produits, avec amortissements de 265 000 €

Coûts net / passage : 4,20 €

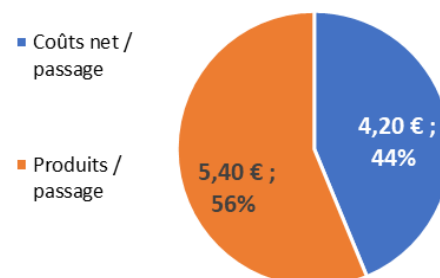
- Charges : 1 600 000 € / passage : 9,60 €
- Produits : 890 000 € / passage : 5,40 €

### Structuration du coût brut par nature de charge



**Coût journalier net : 1 900 €**

**Coût net + produits = coût brut**



Équipement Central de Valence Romans Agglomération – Gestion publique

Ouvert toute l'année

Date de mise en service : 2013

Coût d'investissement : non disponible



**Les caractéristiques physiques**

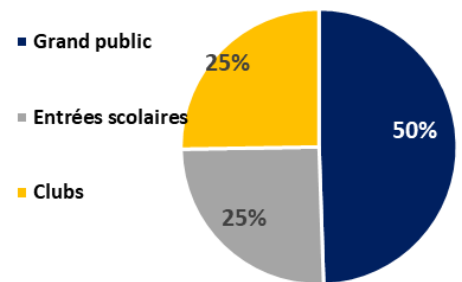
1 080 m<sup>2</sup> de surface de plan d'eau

- 3 bassins d'eaux : 2 bassins sportifs (525m<sup>2</sup> et 375m<sup>2</sup>) et 1 petit bassin d'apprentissage 180m<sup>2</sup>
- Une salle de musculation de 40m<sup>2</sup>

**Les activités 2019**

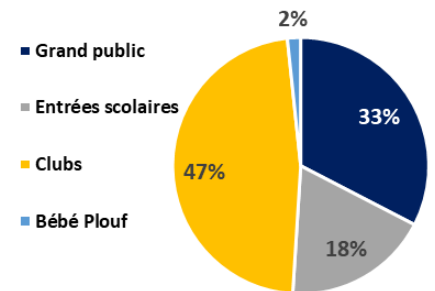
147 292 entrées

- 50 % grand public : 72 868
- 25 % entrées scolaires : 37 224
- 25 % clubs : 37 200



5 355 créneaux horaires ouverts (dépassé l'amplitude si plusieurs bassins)

- 33 % grand public : 1 745 h
- 18 % scolaires : 986 h
- 47 % clubs : 2 534 h
- 2 % bébé Plouf : 90 h



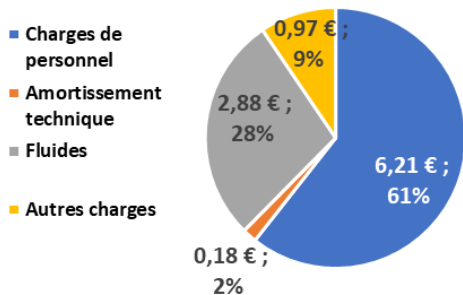
**Le coût annuel de fonctionnement 2019 (TTC) ①**

Coût annuel net : 1,3 M€ charges – produits, avec amortissements de 27 000 €

Coûts net / passage : 8,60 €

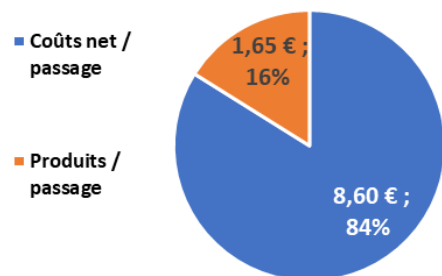
- Charges : 1 510 000 € / passage : 10,25 €
- Produits : 243 000 € / passage : 1,65 €

**Structuration du coût brut par nature de charge**



Coût journalier net : 3 470 €

Coût net + produits = coût brut



Équipement Central de Valence Romans Agglomération – Gestion publique  
 Ouverture partielle (fermeture en moyenne deux mois : Décembre à Février)  
 Date de mise en service : 1972  
 Coût d'investissement : non disponible



### Les caractéristiques physiques

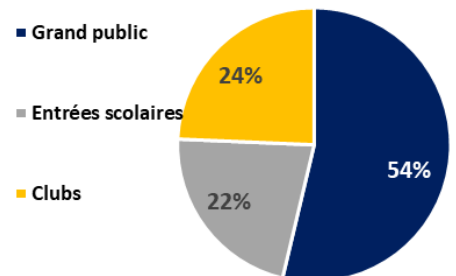
595 m<sup>2</sup> surface de plan d'eau

- 2 bassins d'eaux : 1 bassin sportif extérieur de 375 m<sup>2</sup> et un bassin d'apprentissage couvert de 180m<sup>2</sup>
- Une pataugeoire de 40 m<sup>2</sup>

### Les activités 2019

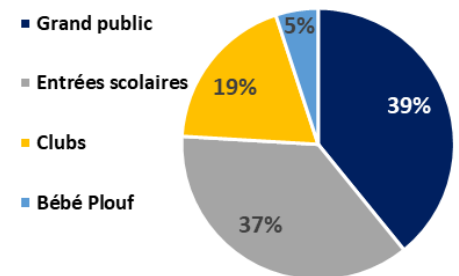
35 521 entrées

- 54 % grand public : 19 086
- 22 % entrées scolaires : 7 793
- 24 % clubs : 8 642



3 143 créneaux horaires ouverts (dépassé l'amplitude d'ouverture si plusieurs bassins)

- 39 % grand public : 1 231 h
- 37 % scolaires : 1 156 h
- 19 % clubs : 598 h
- 5 % bébé Plouf : 158 h



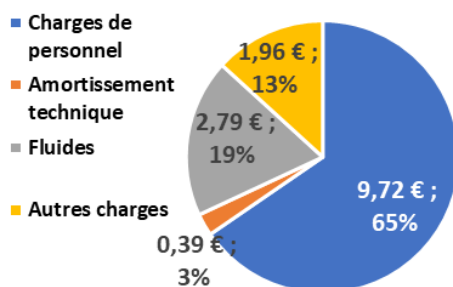
### Le coût annuel de fonctionnement 2019 (TTC) ①

Coût annuel net : 457 000 € charges – produits, avec amortissements de 14 000 €

Coûts net / passage : 12,90 €

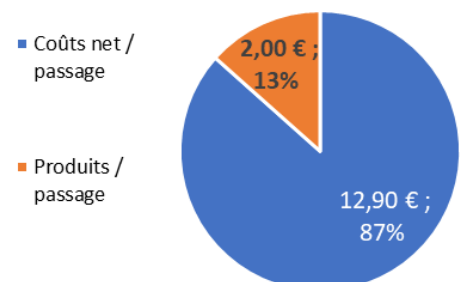
- Charges : 528 000 € / passage : 14,90 €
- Produits : 71 000 € / passage : 2,00 €

#### Structuration du coût brut par nature de charge



Coût net + produits = coût brut

Coût journalier net :  
1 250 €





Équipement Central de Valence Romans Agglomération – Gestion publique

Ouvert toute l'année

Date de mise en service : 1974

Coût d'investissement : non disponible



### Les caractéristiques physiques

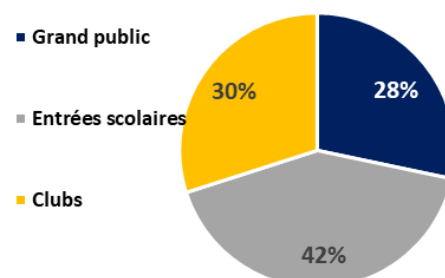
250 m<sup>2</sup> de surface de plan d'eau

- 1 bassin d'eau découvrable de 250 m<sup>2</sup>
- Un espace jeux d'eaux pour enfants de 40m<sup>2</sup> environ

### Les activités 2019

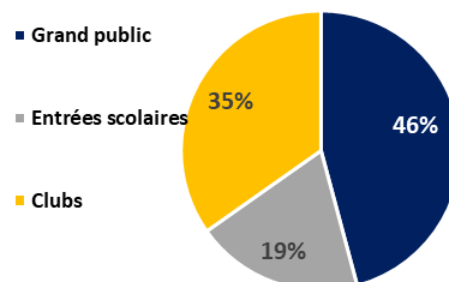
53 831 entrées

- 28 % grand public : 15 238
- 42 % entrées scolaires : 22 470
- 30 % clubs : 16 123



2 749 créneaux horaires ouverts (dépassé l'amplitude d'ouverture si plusieurs bassins)

- 46 % grand public : 1 260 h
- 19 % scolaires : 533 h
- 35 % clubs : 956 h



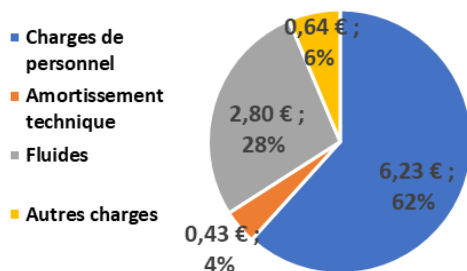
### Le coût annuel de fonctionnement 2019 (TTC) ①

Coût annuel net : 500 000 € charges – produits, avec amortissements de 23 000€

Coûts net / passage : 9,30 €

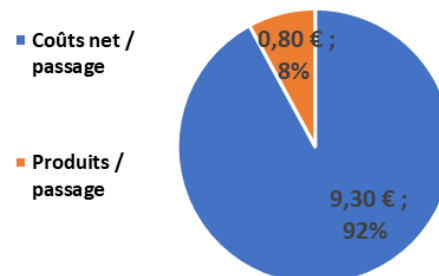
- Charges : 543 000 € / passage : 10,10 €
- Produits : 44 000 € / passage : 0,80 €

### Structuration du coût brut par nature de charge



Coût journalier net : 1 370 €

Coût net + produits = coût brut





**2.2.11 Grand Paris Sud Est Avenir (7)**

**GRAND PARIS SUD EST AVENIR**

**321 000 habitants**

Equipement de centralité    Gestion publique

Ouvert toute l'année

Date de mise en service : 1975

Coût d'investissement : Non disponible - estimation de 2,5 M€    Patrimoine non protégé

### Les caractéristiques physiques

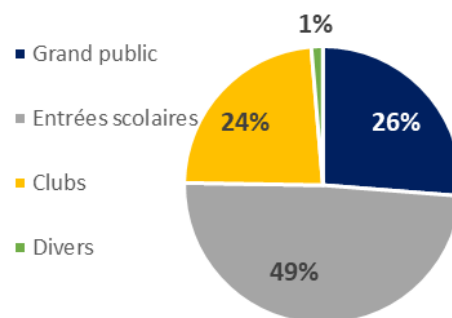
250 m<sup>2</sup> de surface de plan d'eau

- Bassin de 25mx10m

### Les activités 2019

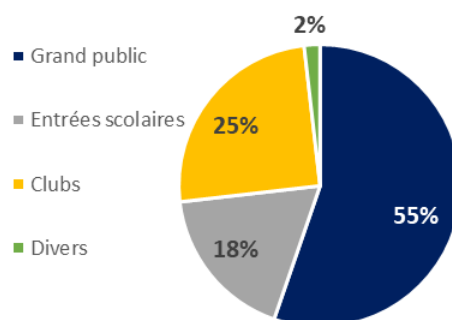
32 051 entrées

- 26 % grand public : 8 414
- 49% entrées scolaires : 15 707
- 24 % clubs : 7 496
- 1 % divers : 434



2 807 créneaux horaires ouverts (dépassé l'amplitude d'ouverture si plusieurs bassins)

- 55 % grand public : 1 552 h
- 18 % scolaires : 502 h
- 25 % clubs : 702 h
- 2% divers : 51 h



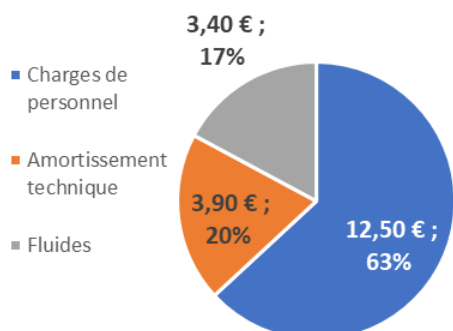
### Le coût annuel de fonctionnement 2019 (TTC) ②

Coût annuel net : 570 K€ charges – produits, avec amortissement de 125 000 €

Coûts net / passage : 17,80 €

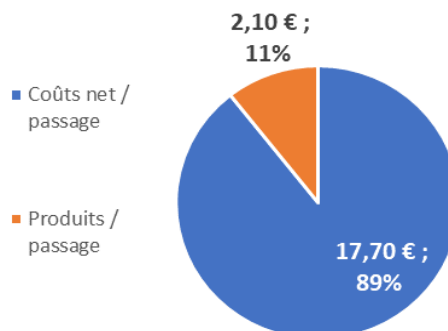
- Charges : 635 000 € / passage : 19,80 €
- Produits : 67 000 € / passage : 2,10 €

#### Structuration du coût brut par nature de charge



Coût journalier net : 1 600 €

Coût net + produits = coût brut



Equipement de quartier    Gestion publique

Ouvert toute l'année

Date de mise en service : 1982

Coût d'investissement : non disponible - estimation de 4,4 M€    Patrimoine non protégé

### Les caractéristiques physiques

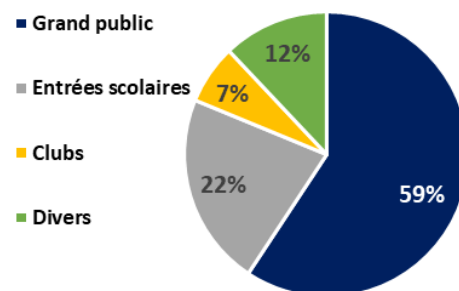
**438 m<sup>2</sup> de surface de plan d'eau**

- Grand bassin de 25mx12,5m
- Petit bassin de 12,5mx10m

### Les activités 2019

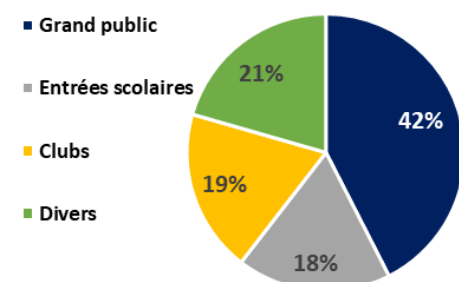
**81 418 entrées**

- **59%** grand public                    : **48 276**
- 22% entrées scolaires            : 17 850
- 7 % clubs                                : 5 478
- 12 % divers                              : 9 814



**3 032 créneaux horaires ouverts** (dépassé l'amplitude d'ouverture si plusieurs bassins)

- **42 %** grand public                    : **1 289 h**
- 18 % scolaires                        : 544 h
- 19 % clubs                                : 576 h
- 21% divers                                : 623 h



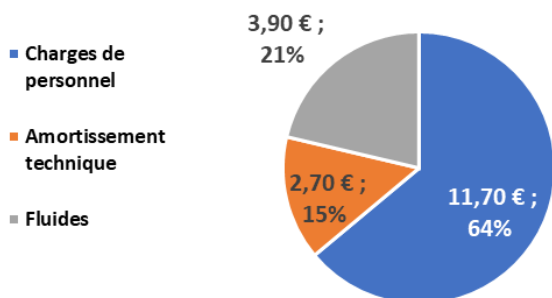
### Le coût annuel de fonctionnement 2019 (TTC) ②

**Coût annuel net : 1,4 M€** charges – produits, avec amortissement de 219 000 €

Coûts net / passage : 17,30 €

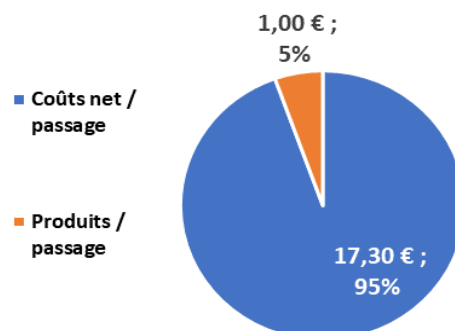
- Charges : 1,5M€                    / passage : 18,30 €
- Produits : 80 000 €                / passage : 1,00 €

#### Structuration du coût brut par nature de charge



**Coût journalier net : 3 900 €**

Coût net + produits = coût brut



Equipement de centralité    Gestion publique

Ouvert toute l'année

Date de mise en service : 1976

Coût d'investissement : non disponible – estimation de 4,4 M€ Patrimoine non protégé

### Les caractéristiques physiques

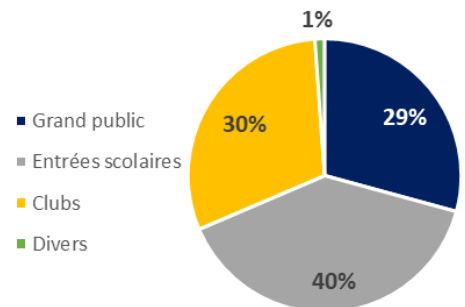
**439 m<sup>2</sup> de surface de plan d'eau**

- Bassin intérieur de 25mx12,5m
- Bassin d'apprentissage de 12,5\*10m

### Les activités 2019

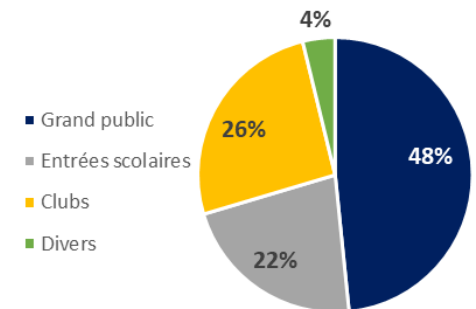
**71 528 entrées**

- 29% grand public : 20 914
- 40% entrées scolaires : 28 138
- 30% clubs : 21 662
- 1% divers : 814



**3 121 créneaux horaires ouverts** (dépassé l'amplitude d'ouverture si plusieurs bassins)

- 48% grand public : 1 510 h
- 22% scolaires : 687 h
- 26% clubs : 805 h
- 4% divers : 119 h



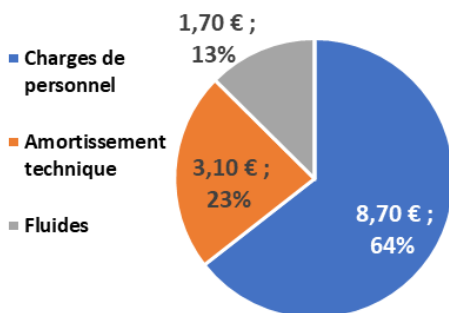
### Le coût annuel de fonctionnement 2019 (TTC) ②

**Coût annuel net : 840 K€** charges – produits, avec amortissement de 219 000 €

Coûts net / passage : 11,80 €

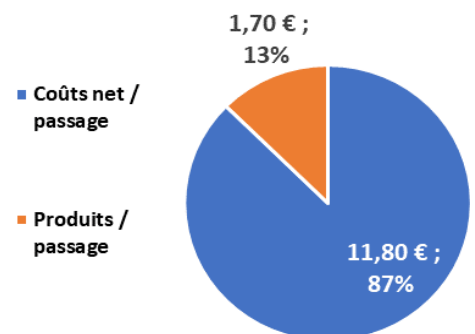
- Charges : 970 000 € / passage : 13,50 €
- Produits : 125 000 € / passage : 1,80 €

#### Structuration du coût brut par nature de charge



Coût net + produits = coût brut

**Coût journalier net : 2 300€**



Equipement de quartier Gestion publique

Ouvert partiellement (fermeture 1 mois l'été, 2 semaines à Noël et 1 semaine aux vacances de printemps)

Date de mise en service : 1972

Coût d'investissement : non disponible - estimation de 4,7 M€ Patrimoine non protégé

### Les caractéristiques physiques

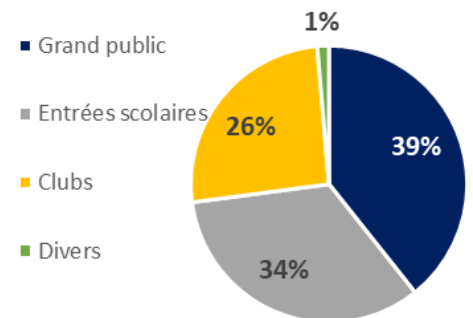
469 m<sup>2</sup> de surface de plan d'eau

- Grand bassin de 25X12,5m
- Petit bassin de 12,5X12,5m

### Les activités 2019

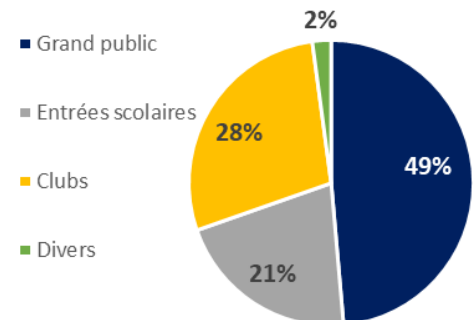
88 464 entrées

- 39 % grand public : 34 756
- 34% entrées scolaires : 29 745
- 26 % clubs : 22 758
- 1 % divers : 1 205



3 193 créneaux horaires ouverts (dépassé l'amplitude d'ouverture si plusieurs bassins)

- 49 % grand public : 1 552 h
- 21 % scolaires : 672 h
- 28 % clubs : 901 h
- 2 % divers : 68 h



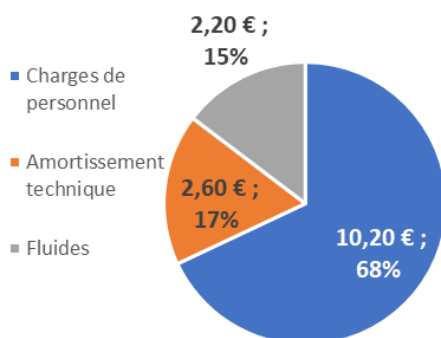
### Le coût annuel de fonctionnement 2019 (TTC) ②

Coût annuel net : 1,3 M€ charges – produits, avec amortissement de 234 000 €

Coûts net / passage : 14,10 €

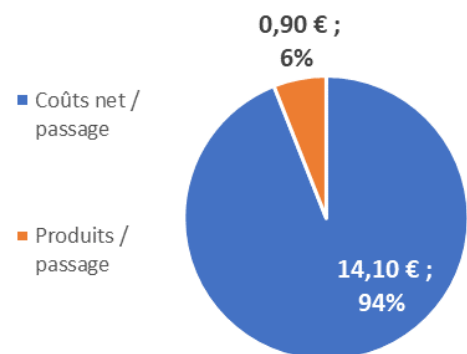
- Charges : 1 300 000 € / passage : 15,00 €
- Produits : 82 000 € / passage : 0,90 €

### Structuration du coût brut par nature de charge



Coût journalier net :  
3 400 €

Coût net + produits = coût brut



Equipement de quartier Gestion publique

Ouvert partiellement (fermeture 1 mois l'été, 2 semaines à Noël et 1 semaine aux vacances de printemps)

Date de mise en service : 1975

Coût d'investissement : non disponible - estimation de 2,5 M€ Patrimoine non protégé

### Les caractéristiques physiques

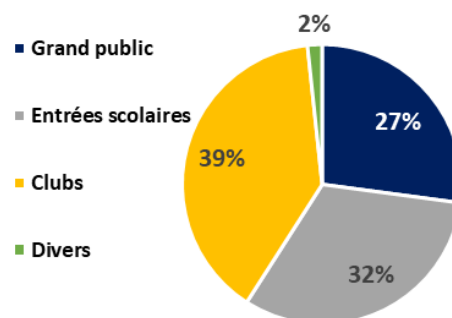
250 m<sup>2</sup> de surface de plan d'eau

- Bassin de 25mx10m

### Les activités 2019

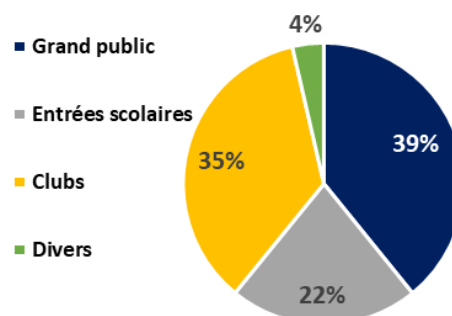
56 195 entrées

- 27 % grand public : 15 238
- 32% entrées scolaires : 17 958
- 39 % clubs : 22 051
- 2 % divers : 948



2817 créneaux horaires ouverts (dépassé l'amplitude d'ouverture si plusieurs bassins)

- 39 % grand public : 1 103 h
- 22 % scolaires : 612 h
- 35 % clubs : 1 000 h
- 4 % divers : 102 h



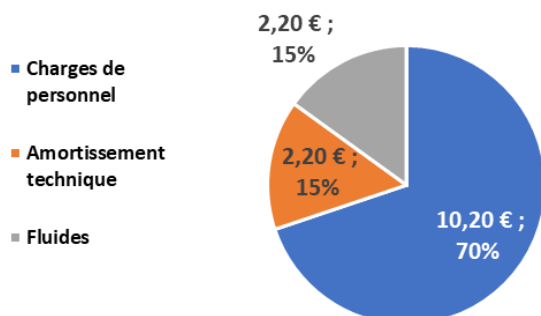
### Le coût annuel de fonctionnement 2019 (TTC) ②

**Coût annuel net : 785K€** charges – produits, avec amortissement de 125 000 €

Coûts net / passage : 14,00 €

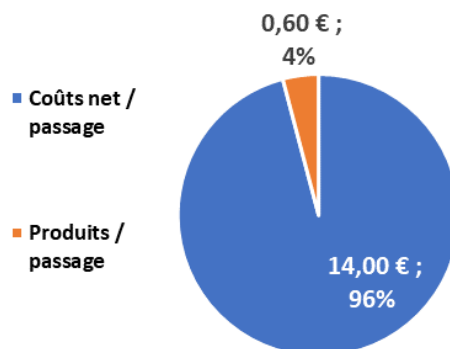
- Charges : 820 000 € / passage : 14,60 €
- Produits : 34 000 € / passage : 0,60 €

### Structuration du coût brut par nature de charge



**Coût journalier net : 2 150 €**

Coût net + produits = coût brut



Equipement de centralité    Gestion publique

Ouvert toute l'année

Date de mise en service : 1975

Coût d'investissement : non disponible - estimation de 6,1 M€    Patrimoine non protégé

### Les caractéristiques physiques

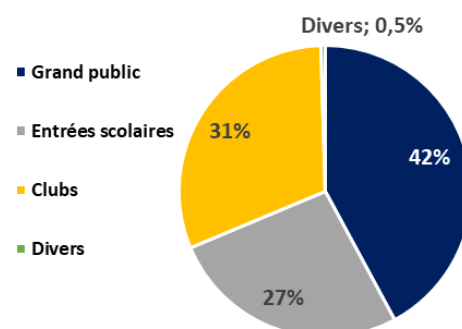
**679m<sup>2</sup> de surface de plan d'eau**

- Bassin intérieur de 25X10m
- Bassin extérieur de 25X15m (ouvert de début mai à fin septembre)
- Pataugeoire extérieure de 7,95X6,85m

### Les activités 2019

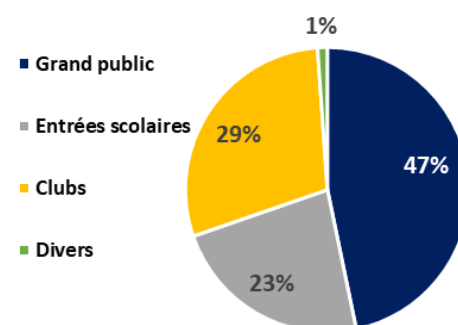
**81 265 entrées**

- 42% grand public                    : **34 236**
- 27% entrées scolaires            : 21 583
- 31% clubs                            : 25 059
- 0,5% divers                         : 387



**4 035 créneaux horaires ouverts** (dépassé l'amplitude d'ouverture si plusieurs bassins)

- 47% grand public                    : **1 886 h**
- 23% scolaires                        : 927 h
- 29% clubs                             : 1 177 h
- 1% divers                                : 45 h



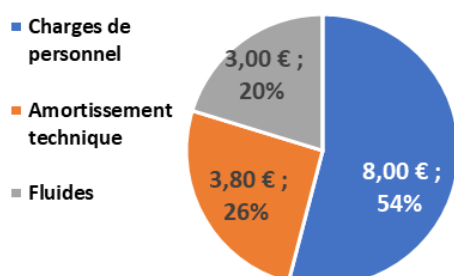
### Le coût annuel de fonctionnement 2019 (TTC) ②

**Coût annuel net : 1 M€** charges – produits, avec amortissement de 307 000 €

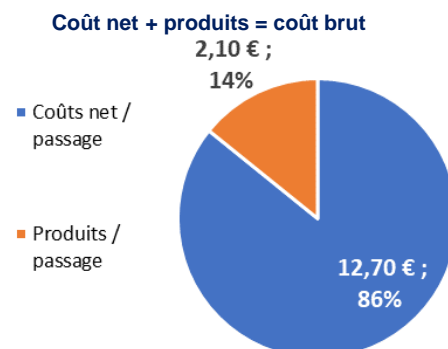
Coûts net / passage : 12,70 €

- Charges : 1 200 000 €                / passage : 14,80 €
- Produits : 175 000 €                 / passage : 2,10 €

### Structuration du coût brut par nature de charge



**Coût journalier net :  
2 800€**





Equipement de quartier    Gestion publique

Date de mise en service : 1966

Coût d'investissement : non disponible - estimation de 4,7 M€    Patrimoine non protégé

### Les caractéristiques physiques

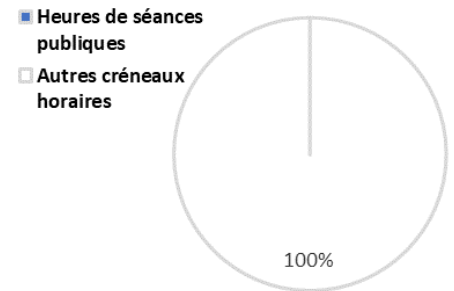
**469 m<sup>2</sup> de surface de plan d'eau**

- Grand bassin de 25X12,5m
- Petit bassin de 12,5X12,5m

### Les activités 2019

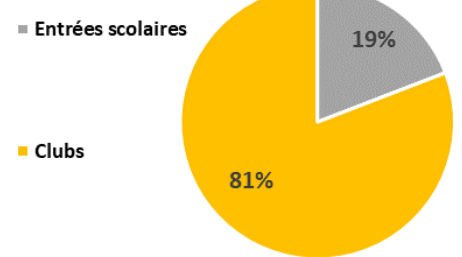
**3 510 heures d'ouverture**

- Ouvert toute l'année
- Dont 0 heure d'ouverture tout public : utilisation scolaire et associative exclusivement



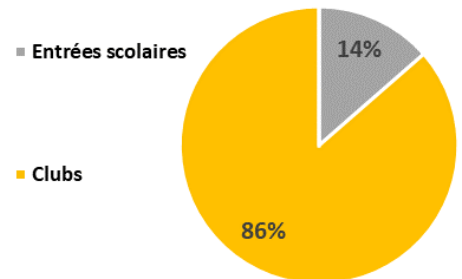
**24 493 entrées**

- 0 % grand public : 0
- 19% entrées scolaires : 4 691
- 81 % clubs : 19 802
- 0 % divers : 0



**3 510 créneaux horaires ouverts** (dépassé l'amplitude d'ouverture si plusieurs bassins)

- 0 % grand public : 0 h
- 14 % scolaires : 476 h
- 86 % clubs : 3 034 h
- 0 % divers : 0 h



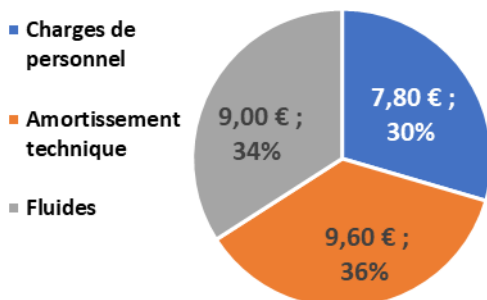
### Le coût annuel de fonctionnement 2019 (TTC) ②

**Coût annuel net : 600 K€** charges – produits, avec amortissement de 234 000 €

Coûts net / passage : 24,50 €

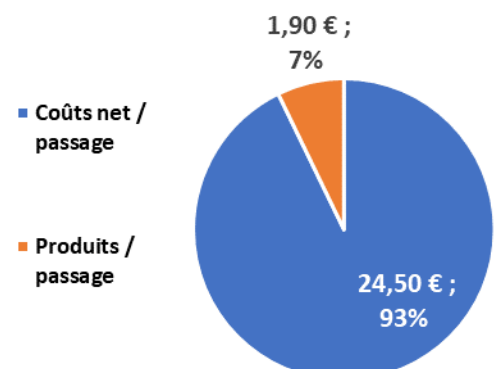
- Charges : 646 000 € / passage : 26,40 €
- Produits : 47 000 € / passage : 1,90 €

### Structuration du coût brut par nature de charge



**Coût journalier net : 1 640 €**

Coût net + produits = coût brut



### 3 Synthèse générale et préconisations

Nous étions déjà convaincus, en l'engageant, que ce travail collectif avait un réel intérêt. Cependant, l'acuité de la crise énergétique, notamment depuis septembre 2022, a renforcé cette conviction.

La maîtrise des coûts des équipements tels les piscines et centres aquatiques constitue un impératif pour assurer leur pérennité et, en définitive, pour permettre l'accès de toutes et tous au savoir-nager et au plaisir de nager.

#### Un réel intérêt...

Nous l'avons vu en première partie, la France ne dispose que de très peu d'outils de benchmark sur les coûts de fonctionnement d'équipements publics, en vue de faciliter l'aide à la décision, comme l'a d'ailleurs rappelé la Cour des Comptes.

Ce constat est paradoxal car les expertises existent souvent au plus près du terrain dans les collectivités : ici, 11 collectivités ont joué le jeu de s'appuyer sur une méthode commune et de mobiliser leurs données, en vue de partager les résultats entre elles, mais également en direction des autres collectivités intéressées.

En moins d'un an, le groupe en question a réussi à produire une base de données sur 39 piscines.

La méthode, qui s'est appuyée sur la remontée de terrain de chacune des collectivités, et sur le plan des outils, d'un simple tableur et d'un traitement de texte - dispositif d'apparence artisanale -, a été particulièrement efficace.

Avec l'appui précieux de l'Observatoire des Finances et de la Gestion publique Locales, une analyse de l'ensemble des données a également été produite en complément de fiches synthétiques sur chacune des piscines.

En prenant en compte les précautions d'usage décrites au début de ce document, nous pouvons déjà en tirer plusieurs enseignements :

- Avant même la construction d'une piscine, il convient de bien mesurer les enjeux financiers qui en découlent pour la collectivité.
- Une piscine, qu'elle soit ouverte ou non, coûte à la collectivité par sa seule présence, à travers le coût d'investissement d'origine (voir le point 2.1.3.2). Une fois construite, il faudra optimiser son fonctionnement, d'autant plus qu'elle a une vocation de service public très importante que nous verrons plus bas.
- Pour cela, il convient d'anticiper, bien avant l'ouverture, tant concernant la stratégie d'usage de l'équipement que la tarification associée (point 2.1.3.3). L'importance par exemple de l'amplitude des horaires d'ouverture au grand public permet de réduire le coût net au passage de l'équipement tout en augmentant sensiblement la fréquentation et donc le service rendu à la population. Il est ainsi possible de concilier les intérêts des usagers et des contribuables, qui, au demeurant, sont souvent les mêmes personnes.
- Se pose alors la nécessité d'avoir une approche territoriale plus large que la seule commune ou que le seul groupement de communes afin de pouvoir éviter toute concurrence entre elles, tout en déployant les équipements au bon endroit afin de répondre aux besoins de la population (notion de bassin de vie ?).

Enfin, et c'est sans doute un des points les plus importants, les piscines publiques ont dans leur finalité l'apprentissage de la natation aux enfants. Nous l'avons vu pendant la pandémie (voir en introduction / contexte), toute une génération de CM1/CM2 n'ont pu bénéficier de l'accès aux piscines pendant presque deux ans.

Nous sommes ici sur **une problématique majeure** pour ceux-ci, dont beaucoup n'ont pas d'autres possibilités d'apprendre à nager avant l'entrée en collège : en plus des enjeux éducatifs, sportifs et sanitaires, le risque est réel d'amplification du nombre de noyades en particulier en été sur les côtes maritimes.

#### ... et toujours en phase avec les problématiques du moment...

L'actualité récente nous a rattrapé : la crise énergétique pousse un des principaux délégataires de service public, et même certaines collectivités, à fermer - ponctuellement, provisoirement, durablement ou définitivement - leurs équipements publics.

- La société délégataire Vert Marine a clos une trentaine d'établissements et centres nautiques le 5 septembre. Des collectivités territoriales dénoncent la décision unilatérale.<sup>16</sup>

<sup>16</sup> Le Monde : 15/09/2022. « Des élus s'insurgent contre la fermeture des piscines publiques ».

- Confrontées à l'augmentation des prix de l'énergie, les municipalités ferment temporairement ou définitivement leurs piscines. De fait, le bouclier tarifaire mis en place pour les entreprises et les ménages ne protège pas les collectivités. Saint-Florentin (Yonne, 4 500 habitants) a fermé définitivement son bassin début juillet. Idem à Oissel-sur-Seine (Seine-Maritime, 11 300 habitants), où la piscine a fermé le 20 mars pour cinq semaines...<sup>17</sup> Le dispositif d'amortisseur électricité, décidé dans la loi de finances 2023 et qui a pris effet à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, devrait aider les collectivités à faire face à leur facture d'électricité. Mais il ne sera pour autant peut-être pas toujours suffisant pour maintenir l'offre qui existait jusqu'alors en matière d'équipement aquatique...

Et les mêmes questions se posent que ci-dessus... **Nous incitant encore plus à développer la culture du benchmark en vue d'optimiser les équipements.**

---

<sup>17</sup> Le point : 25/07/2022 « Piscines municipales : une vague de fermetures en vue ».